

FETE DU JOUR: Saint Apollinaire
Soleil: lever, 4 h. 33; coucher, 7 h. 37.
Lune: (nouvelle) lever, 9 h. 13; coucher, 9 h. 20.

1,084e JOUR DE LA GUERRE

TEMPS PROBABLE:
ORAGES LOCAUX

33me ANNEE—No 220

LA PRESSE

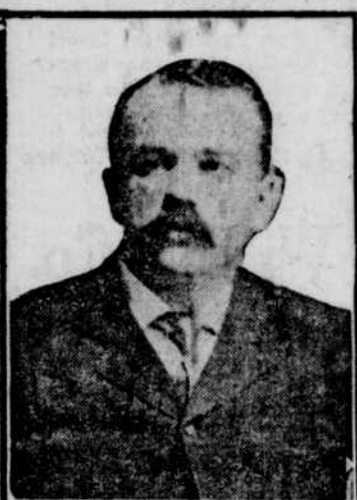
Le plus fort tirage des journaux du Canada tout entier, plus de 140,000 copies par jour

EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, LUNDI 23 JUILLET 1917

LA PRESSE, telle qu'établie par Treflé
BERTHEAUME, est une institution irré-
vocablement dévouée aux intérêts cana-
diens-français et catholiques; indépendante
des partis politiques, elle traite tout le
monde avec justice, protège les petits et les
faibles contre les grands et les forts, lutte
pour le bien contre le mal, et s'efforce de
faire que le gouvernement s'occupe de la
façon la plus efficace de servir l'information,
et le champion des réformes pouvant amé-
liorer le sort des classes sociales.

PR
UN CENTIN à Montréal
dans la banlieue.

LES AMELIORATIONS QUI S'IMPOSENT A L'HOTEL DE VILLE



M. R. DROUIN, le surintendant des édifices municipaux, qui vient de soumettre au bureau des commissaires, son rapport annuel pour 1916.

DES LOIS DE CHASSE NOUVELLES

On s'occupe au parlement, de
modifier les règlements
en vigueur.

PROTECTION DES OISEAUX MIGRATEURS ET DU GIBIER

L'acte d'établissement des
"Boards of Trade," a aussi
subi des modifications.

POUR LE COMMERCE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 23.—La séance de samedi après-midi dernier à la chambre des communes, a été plutôt terne. On s'y est occupé presque exclusivement de modifier les lois fédérales destinées à assurer la protection du gibier dans les territoires du nord-ouest canadien et aussi, de faire adopter un acte protégeant les oiseaux migrateurs venant des Etats-Unis au Canada et vice-versa.

D'après les explications de l'honorable M. Roche, chef du département de l'intérieur, des mesures ont été prises, de concert avec le gouvernement américain, tendant à tuer certaines espèces d'oiseaux. M. Copp, député, a signalé au ministre le danger de voir surgir un conflit entre le gouvernement fédéral et provincial dans l'application de la loi que l'on veut adopter. M. Roche répond que cette loi exigera le bon vouloir et la coopération de la province intéressée. C'est d'ailleurs la pratique généralement suivie. Quant aux relations avec les Etats-Unis, à ce point de vue, elles seront déterminées par traité.

Les lois de chasse pour ce qui a trait aux territoires du Nord-Ouest, sont également amendées, dit M. Roche, de façon à protéger le gibier contre les partis de chasseurs américains peu scrupuleux qui, dans ces régions, tuent les animaux sauvages, sans discernement et sans se soucier de conserver les espèces. L'honorable M. Roche a dit qu'il n'y avait rien de plus à dire sur ce point.

A suivre sur la page 11

UN HEROS RUSSE PROMU



LE GENERAL KORNILOFF, le vainqueur d'Alaï, commandant en chef sur le front de Galicie.

Le surintendant suggère de
modifier le système défectueux
de chauffage.

SON RAPPORT ANNUEL VIENT D'ETRE SOUMIS

Il y fait plusieurs autres
recommandations également
très importantes.

DES FAITS, DES CHIFFRES

Aidé par son dévoué chef de bureau, M. N. Boileau, le surintendant des édifices municipaux, M. R. Drouin, vient de terminer et de soumettre aux commissaires son rapport annuel pour l'année dernière. Ce travail contient plusieurs suggestions et recommandations très utiles et très importantes.

CE QU'IL CONTIENT

M. Drouin le fait précéder de l'introduction suivante: "J'ai l'honneur de soumettre à votre bienveillante attention mon sixième rapport annuel. Vous y trouverez une revue du travail accompli pendant l'année 1916, des statistiques sur la fréquentation des bains publics et des vestiaires, un tableau montrant les revenus des expropriations et quelques notes sur les travaux les plus importants qui ont été faits sous ma direction.

"Si l'on excepte la construction de la nouvelle bâtisse municipale, rue Sherbrooke, qui vient d'être ouverte au public, il n'y a aucune construction nouvelle de quelque importance à signaler, au cours de l'année qui vient de s'écouler.

"Il y aurait bien quelques travaux que la ville aurait dû entreprendre et qui seraient certainement en voie d'exécution, si la guerre n'eût éclaté, mais le temps n'est guère plus propice qu'en ces deux dernières années pour mettre ces projets à exécution. La crise financière continue de sévir pour le monde entier, et personne ne peut prédire quand cela prendra fin."

Les préoccupations semblent hors de saison, par cette chaleur torride; mais il n'en reste pas moins vrai que nos administrateurs et les employés de la ville ont gelé l'hiver dernier.

LES ASCENSEURS

M. Drouin recommande la réfection des ascenseurs actuels et l'installation d'un nouvel ascenseur dans l'annexe.

Il fait l'importante suggestion que voici au sujet de l'administration des propriétés municipales: "Dans mes deux rapports annuels précédents et en d'autres occasions, j'ai exprimé l'opinion qu'il y aurait bien des avantages, pour la bonne administration de la Ville, à ce que toutes les bâtisses municipales fussent sous une direction unique. Aussi n'y reviendrai-je pas. Je regrette, cependant, que cette question n'ait pas encore été prise en considération, par le bureau des commissaires."

A suivre sur la page 11

DE RUDES REVERS POUR LA FAMEUSE GARDE PRUSSIENNE

Au front français, 23.—La "Presse associée" (la cinquième division de la garde prussienne, dans ses attaques furieuses sur la partie orientale du Chemin-des-Dames, au front de l'Aisne, jeudi soir et vendredi matin, n'a pu que prendre pied dans une tranchée de cinq ou six cents verges de long, sur la plaine de Californie. Mais il ne s'agit pas réellement d'un succès. Les Allemands voulaient s'emparer de points d'observation, mais ils ont complètement échoué. Aujourd'hui, des centaines de cadavres d'Allemands sont sur le terrain et l'ennemi, dans la tranchée où il a pris

JAUNE vs BOGHE



LE ROI DE SIAM, SOMDETCH, qui vient de déclarer la guerre à l'Allemagne.

LES RUSSSES SE PORTENT A L'ASSAUT

Ils s'emparent d'une ligne allemande et font plus de mille prisonniers.

UN SUCCES COMPROMIS PAR LES AGITATEURS

Petrograd, 23.—M. Perevessoff, qui a abandonné récemment le poste de ministre de la Justice, a envoyé une lettre aux journaux. Il dit que sa lutte contre les violateurs de la loi a été arrêtée par la ligne de conduite générale du gouvernement de coalition. Le lieutenant Dashkevitch et un autre membre du comité exécutif du conseil des ouvriers et soldats ont été arrêtés. Le premier est accusé d'avoir demandé aux troupes de Petrograd de renverser le gouvernement provisoire. Les journaux annoncent que le vice-amiral, V. Vershinski, commandant de la flotte de la Baltique, a été arrêté pour avoir communiqué au comité des marins un télégramme secret du gouvernement.

La situation militaire est indiquée par un bulletin officiel qui a été publié aujourd'hui. Ce bulletin donne les renseignements suivants: "Les Russes ont attaqué hier les Allemands, près de Krevy et de Vilna, au nord des marais de Pinsk, et ont atteint les lignes de l'ennemi sur un front de deux milles. Les Russes ont fait plus de mille prisonniers, mais le succès est compromis par la faiblesse morale et l'indiscipline de certains détachements russes."

EN QUARANTAINE

Cornwall, Ont., 23.—Napoleon Launzon a perdu quelques animaux qui ont succombé à l'anthrax. Une quarantaine a été établie.

FIN D'UNE GREVE

Winnipeg, 23.—Les charpentiers appartenant à l'union ont décidé de se remettre au travail aujourd'hui. La question des salaires sera réglée au cours d'une conférence.

UN POUVOIR ABSOLU POUR LE GOUVERNEMENT DE PETROGRAD

Petrograd, 23.—Après une séance qui a duré toute la nuit, le conseil des délégués des soldats et ouvriers de toute la Russie a adopté une résolution accordant au gouvernement dirigé par M. Kerensky des "pouvoirs illimités" pour le rétablissement de l'ordre au front et parmi la population civile. Le gouvernement portera ce nom: le "gouvernement du salut national."

UNE IDYLLE DE GUERRE QUI SE TERMINE PAR UN TRES HEUREUX MARIAGE

Un soldat canadien épouse
une Parisienne au Sacré-
Cœur de Montmartre.

CANADIEN-FRANÇAIS DEUX FOIS FILS DE FRANCE

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 23.—Le sergent major Joseph Brisebois, attaché au service de la milice depuis bientôt trois ans, vient de recevoir de Paris une nouvelle qui lui fait grand plaisir: "Pit est marié!" "Pit", c'est un des ses fils, un brave de l'armée canadienne.

Le jeune soldat, qui s'est enrôlé dès le début de la guerre, en 1914, a épousé une Parisienne et il vit heureux dans ses retranchements, à Rouelles (faubourg du Havre), tout en continuant son service militaire dans la milice canadienne d'outre-mer.

La photographie que nous publions de l'heureux couple a été apportée à M. et Mme Brisebois, la semaine dernière, par un soldat canadien réformé, de retour du front.

En août 1914, Rodolphe Brisebois, mieux connu dans le monde des statistiques sur la fréquentation des bains publics et des vestiaires, un tableau montrant les revenus des expropriations et quelques notes sur les travaux les plus importants qui ont été faits sous ma direction.

"Si l'on excepte la construction de la nouvelle bâtisse municipale, rue Sherbrooke, qui vient d'être ouverte au public, il n'y a aucune construction nouvelle de quelque importance à signaler, au cours de l'année qui vient de s'écouler.

"Il y aurait bien quelques travaux que la ville aurait dû entreprendre et qui seraient certainement en voie d'exécution, si la guerre n'eût éclaté, mais le temps n'est guère plus propice qu'en ces deux dernières années pour mettre ces projets à exécution. La crise financière continue de sévir pour le monde entier, et personne ne peut prédire quand cela prendra fin."

Les préoccupations semblent hors de saison, par cette chaleur torride; mais il n'en reste pas moins vrai que nos administrateurs et les employés de la ville ont gelé l'hiver dernier.

Il fait l'importante suggestion que voici au sujet de l'administration des propriétés municipales: "Dans mes deux rapports annuels précédents et en d'autres occasions, j'ai exprimé l'opinion qu'il y aurait bien des avantages, pour la bonne administration de la Ville, à ce que toutes les bâtisses municipales fussent sous une direction unique. Aussi n'y reviendrai-je pas. Je regrette, cependant, que cette question n'ait pas encore été prise en considération, par le bureau des commissaires."

Au moment où nos enfants vont être unis, voulez-vous bien me permettre de vous présenter toutes les félicitations de la famille de celle qui est devenue votre fille. Comme père, je suis heureux de cette union. Comme Français, j'en suis fier; et, comme soldat, j'en suis fier aussi.

La lettre de faire-part de M. T. Guilott, le père de la mariée, est intéressante à plus d'un titre. Le sergent-major Brisebois a bien voulu nous la communiquer.

Monsieur, Madame,
Au moment où nos enfants vont être unis, voulez-vous bien me permettre de vous présenter toutes les félicitations de la famille de celle qui est devenue votre fille. Comme père, je suis heureux de cette union. Comme Français, j'en suis fier; et, comme soldat, j'en suis fier aussi.

La lettre de faire-part de M. T. Guilott, le père de la mariée, est intéressante à plus d'un titre. Le sergent-major Brisebois a bien voulu nous la communiquer.

Monsieur, Madame,
Au moment où nos enfants vont être unis, voulez-vous bien me permettre de vous présenter toutes les félicitations de la famille de celle qui est devenue votre fille. Comme père, je suis heureux de cette union. Comme Français, j'en suis fier; et, comme soldat, j'en suis fier aussi.

La lettre de faire-part de M. T. Guilott, le père de la mariée, est intéressante à plus d'un titre. Le sergent-major Brisebois a bien voulu nous la communiquer.

Monsieur, Madame,
Au moment où nos enfants vont être unis, voulez-vous bien me permettre de vous présenter toutes les félicitations de la famille de celle qui est devenue votre fille. Comme père, je suis heureux de cette union. Comme Français, j'en suis fier; et, comme soldat, j'en suis fier aussi.

La lettre de faire-part de M. T. Guilott, le père de la mariée, est intéressante à plus d'un titre. Le sergent-major Brisebois a bien voulu nous la communiquer.

Monsieur, Madame,
Au moment où nos enfants vont être unis, voulez-vous bien me permettre de vous présenter toutes les félicitations de la famille de celle qui est devenue votre fille. Comme père, je suis heureux de cette union. Comme Français, j'en suis fier; et, comme soldat, j'en suis fier aussi.

La lettre de faire-part de M. T. Guilott, le père de la mariée, est intéressante à plus d'un titre. Le sergent-major Brisebois a bien voulu nous la communiquer.

Monsieur, Madame,
Au moment où nos enfants vont être unis, voulez-vous bien me permettre de vous présenter toutes les félicitations de la famille de celle qui est devenue votre fille. Comme père, je suis heureux de cette union. Comme Français, j'en suis fier; et, comme soldat, j'en suis fier aussi.

La lettre de faire-part de M. T. Guilott, le père de la mariée, est intéressante à plus d'un titre. Le sergent-major Brisebois a bien voulu nous la communiquer.

Monsieur, Madame,
Au moment où nos enfants vont être unis, voulez-vous bien me permettre de vous présenter toutes les félicitations de la famille de celle qui est devenue votre fille. Comme père, je suis heureux de cette union. Comme Français, j'en suis fier; et, comme soldat, j'en suis fier aussi.

La lettre de faire-part de M. T. Guilott, le père de la mariée, est intéressante à plus d'un titre. Le sergent-major Brisebois a bien voulu nous la communiquer.

Monsieur, Madame,
Au moment où nos enfants vont être unis, voulez-vous bien me permettre de vous présenter toutes les félicitations de la famille de celle qui est devenue votre fille. Comme père, je suis heureux de cette union. Comme Français, j'en suis fier; et, comme soldat, j'en suis fier aussi.



Le sergent-major JOSEPH BRISEBOIS, d'Ottawa, et sa jeune épouse, une Parisienne (née Guilott).

POUR SAUVER L'ENFANT IL RISQUE SA VIE

Un sauvetage émouvant est
accompli par un homme
incapable de nager.

ACTE DE DEVOUEMENT

Un jeune garçon de 9 ans, Armand Favreau, dont les parents demeurent au No 702 rue Craig Est, est tombé dans le fleuve, samedi matin, du haut de la jetée Victoria.

Un témoin du drame, M. Sévère Larose, domicilié au No 137 rue Visitation, qui ne savait pas nager, n'écouterait que son courage se précipita à l'eau et parvint à maintenir le garçonnet à la surface. En un clin d'oeil, toute une foule se trouvait rassemblée sur le quai et le constable Choquette, du poste No 2, qui accourut en toute hâte se hâta de jeter une pièce de bois au hardi sauveteur qui se cramponnait au bras de l'enfant et se soutenait sur l'eau avec celui qui venait d'arracher à la mort. Aidé de quelques autres personnes, il parvint à tendre une perche prise sur un navire et l'enfant fut retiré avec la sauveur d'une dangereuse position. Va sans dire que M. Larose reçut les félicitations de tous pour son acte de bravoure, en risquant sa vie pour arracher l'enfant au moment où celui-ci venait de faire le deuxième plongeon.

Aide américaine
Washington, 23.—Il est probable que des soldats blessés de France et d'Angleterre seront soignés aux Etats-Unis.

Renfrew, Ont., 23.—William Bennett, l'assassin de Bruce M. Leitch, de Montréal, était mourant, hier soir.

L'homme fatal
Québec, 23.—L' "Evénement" se sépare du parti conservateur sur la question de la conscription. Ce journal, qui est depuis plusieurs années l'organe du parti conservateur dans la province de Québec, publie aujourd'hui un article dans lequel il déclare se séparer de son parti sur la question de la conscription à la suite du vote refusant l'exemption du service militaire obligatoire des étudiants en théologie.

Qu'étaient les crimes de l'Angleterre dans le passé. Mais pour ce qui est de l'avenir? Ces nobles principes pour lesquels ils luttent peuvent-ils leur imposer aux hommes d'Etat de leur pays? A cet égard, il faut bien avouer que les intérêts de la cause des Alliés auraient été mieux défendus si quelques-uns de leurs adversaires avaient été plus modestes dans leurs protestations et avaient montré un désir plus intense de conformer leurs actions à leurs paroles. Cette guerre me paraît avoir la vraie signification d'une croisade, c'est un acte de justice que toutes les nations qui soutiennent l'ancien idéal de la civilisation doivent supporter en autant qu'elles le peuvent. Cette raison, et celle-là seulement peut justifier l'intervention du peuple canadien dans cette guerre.

D'autres raisons ont été avancées. Quelques personnes ont affirmé que les Canadiens combattent à cause de leurs devoirs envers la "mère-patrie" qui les obligent à l'aider dans ses guerres. D'autres encore prétendent que le combat est en faveur de l'héritage commun de l'Empire qu'ils doivent défendre contre tout nouveau-venu. Ces deux doctrines me paraissent dangereuses et fausses. La première, en raison de son abjecte sentimentalité, conduit inévitablement à l'abrogation par les coloniaux de ce sens de la dignité nationale qu'ils doivent apprécier au-dessus de tout. La seconde théorie et tout simplement le "Deutschland über Alles" traduit en langue anglaise. Je ne crois pas que les Canadiens combattent pour ces principes. Je préfère croire qu'ils combattent pour quelque chose de beaucoup plus simple et de beaucoup plus grand, pour la "liberté". L'auteur fait plus loin remarquer une assez étrange anomalie. Les coloniaux, les dominions ne reçoivent

A suivre sur la page 11

L'ALLEMAGNE A BESOIN DE LA PAIX ET ELLE ESSAIERA DE L'OBTENIR PAR TOUT MOYEN

UNE RETRAITE

Copenhague, 23.—Les dépêches d'Allemagne tendent à créer l'impression que la défaite des Russes, à Ziochoff, en Galicie, prend de plus vastes proportions. S'il faut en croire des dépêches spéciales, il est officiellement annoncé que la septième armée russe opérant au sud de Ziochoff commence à battre en retraite. Une dépêche de Berlin confirme le rapport disant que le Kaiser est parti pour le front oriental.

LE DEVOIR DU CANADA EN GUERRE

Comment un correspondant
du "New Witness" de Londres apprécie notre rôle.

NOTRE RESPONSABILITE ET NOTRE INDEPENDANCE

Des fausses et dangereuses
doctrines dont le Canada
doit se délier.

LA DIGNITE NATIONALE

(Spécial à la PRESSE)
Londres, 23.—Le "Canada and the Conscription" tel est le titre d'un article qui a paru dans le numéro du 28 juin du journal "New Witness" de cette ville. L'auteur de cet article, qui signe seulement "A Canadian", est évidemment très sincère et connaît fort bien la situation actuelle dans notre pays. Il faut d'abord établir d'une manière très claire, dit l'auteur, que l'opposition des Canadiens à la conscription n'implique en aucune manière de doute sur la signification de la guerre. On ne saurait nier aussi qu'il se trouve au Canada bon nombre de personnes dont on ne pourrait mettre en doute la sincérité et qui trouvent difficile de concilier les déclarations allant à faire croire que cette guerre est en faveur de la liberté et des droits des petites nations avec la connaissance des activités présentes et passées des nations de la grande alliance. Cette attitude n'est que naturelle. Ce serait trop demander que d'attendre d'un Canadien-français, dont les compatriotes sont soumis à des mesures oppressives par les législatures des provinces anglaises, d'accepter avec calme la suggestion que la race anglo-saxonne est le porte-flambeau de la liberté et défend les droits des minorités. Les rédacteurs de ce journal ont avoué les déclarations des crimes de l'Angleterre dans le passé. Mais pour ce qui est de l'avenir? Ces nobles principes pour lesquels ils luttent peuvent-ils leur imposer aux hommes d'Etat de leur pays? A cet égard, il faut bien avouer que les intérêts de la cause des Alliés auraient été mieux défendus si quelques-uns de leurs adversaires avaient été plus modestes dans leurs protestations et avaient montré un désir plus intense de conformer leurs actions à leurs paroles. Cette guerre me paraît avoir la vraie signification d'une croisade, c'est un acte de justice que toutes les nations qui soutiennent l'ancien idéal de la civilisation doivent supporter en autant qu'elles le peuvent. Cette raison, et celle-là seulement peut justifier l'intervention du peuple canadien dans cette guerre.

D'autres raisons ont été avancées. Quelques personnes ont affirmé que les Canadiens combattent à cause de leurs devoirs envers la "mère-patrie" qui les obligent à l'aider dans ses guerres. D'autres encore prétendent que le combat est en faveur de l'héritage commun de l'Empire qu'ils doivent défendre contre tout nouveau-venu. Ces deux doctrines me paraissent dangereuses et fausses. La première, en raison de son abjecte sentimentalité, conduit inévitablement à l'abrogation par les coloniaux de ce sens de la dignité nationale qu'ils doivent apprécier au-dessus de tout. La seconde théorie et tout simplement le "Deutschland über Alles" traduit en langue anglaise. Je ne crois pas que les Canadiens combattent pour ces principes. Je préfère croire qu'ils combattent pour quelque chose de beaucoup plus simple et de beaucoup plus grand, pour la "liberté". L'auteur fait plus loin remarquer une assez étrange anomalie. Les coloniaux, les dominions ne reçoivent

A suivre sur la page 11

Une campagne perfide est entreprise en France dans le but de décourager les soldats; mais l'union sacrée ne pourra pas être détruite.—M. Ribot déclare que le militarisme doit être écrasé.

CLEMENCEAU A L'ATTAQUE

Paris, 23.—Des révolutionnaires ont pris part à une propagande faite en France dans le but de décourager les soldats et de provoquer une demande de paix prématurée, s'il faut en croire le sénateur Georges Clemenceau qui, hier, au cours d'une séance de la chambre haute, a dénoncé vigoureusement M. Malvy, ministre de l'intérieur. M. Malvy a été accusé d'avoir négligé de prendre les mesures nécessaires pour empêcher la propagande dont il est question. M. Clemenceau déclare que les révolutionnaires avaient recommandé l'organisation, en France, de comités de soldats et ouvriers, comme cela s'est fait en Russie. Il a attribué à cette propagande les rares manifestations de mécontentement et il a demandé pourquoi les autorités n'avaient pas pris les moyens devant supprimer le mouvement révolutionnaire. M. Malvy a répondu qu'il avait pris pour règle de conduite de maintenir l'union sacrée, depuis le commencement de la guerre, et que cette politique était efficace bien qu'elle n'eût pas permis de découvrir bien des coupables. M. Malvy a dit aussi que la police avait reçu l'ordre de mettre fin à toute entreprise criminelle, mais qu'il pensait que l'état d'insécurité qu'il prit une attitude hostile à l'égard des classes ouvrières. M. Ribot, premier ministre, a clos le débat en prenant avec énergie la défense de M. Malvy. Il a déclaré que l'organisation des ouvriers ne pouvait être tenue responsable des actes des mauvais citoyens qui se glissent parmi eux.

M. Ribot a prononcé ces paroles: "Nous avons à faire face à une campagne de perfidie dont il faut tenir compte. L'Allemagne a besoin de la paix et elle veut l'obtenir par n'importe quel moyen. L'Allemagne est assez hypocrite pour oser dire qu'elle fera tous les efforts pour obtenir un accord entre les nations au moyen d'un tribunal international, mais à la veille de la guerre, elle a repoussé l'arbitrage."

Ces paroles ont été fort applaudies et M. Ribot a ajouté: "Une paix durable ne peut être fondée sur le militarisme. Ce serait une perpétuelle menace et la ligne qui a été formée pour faire disparaître cette menace ne se dissoudra que si l'Allemagne renonce à ses projets de domination."

ACCIDENT DE TRAVAIL
(Du correspondant de la PRESSE)
Ottawa, 23.—Un nommé Allen, d'Ottawa, a été frappé à la tête par un madrier, au moment où il travaillait aux aciéries Sheppard et Morse. La mort a été presque instantanée. Les heureux n'étaient âgés que de 17 ans.

LOURDES PERTES
Régina, Sask., 23.—Frank Nolan, de Rouleau, Sask., a perdu 200 chevaux et une grange évalués à \$20,000. L'incendie a été la cause de cette perte.

L'ANGLETERRE VA DEMANDER
UN CREDIT DE 650 MILLIONS
Londres, 23.—La chambre des communes, demain, le gouvernement demandera un crédit de 650 millions de livres sterling. Jamais, depuis le commencement de la guerre, les députés n'ont été appelés à voter, sur une demande de crédit aussi considérable. Cette somme portera à 5,292 millions de livres sterling, le total des crédits de guerre.

DE GRAVES DESORDRES SE
SONT PRODUITS A VALENCE
Paris, 23.—Une dépêche de Madrid à l'agence Havas dit: "Il est annoncé officiellement que la loi mariale a été proclamée à Valence. Cette mesure a été prise à cause de batailles qui se sont produites entre les grévistes et les gendarmes. Plusieurs personnes ont été blessées. Les troupes qui ont été envoyées à Valence ont été accueillies au milieu d'acclamations."

L' "EVENEMENT" SE SEPARA
DU PARTI CONSERVATEUR
(Du correspondant de la "Presse")
Québec, 23.—L' "Evénement" se sépare du parti conservateur sur la question de la conscription. Ce journal, qui est depuis plusieurs années l'organe du parti conservateur dans la province de Québec, publie aujourd'hui un article dans lequel il déclare se séparer de son parti sur la question de la conscription à la suite du vote refusant l'exemption du service militaire obligatoire des étudiants en théologie.

KERENSKY REPARERA-T-IL
LE MAL QUI A ETE FAIT ?
Londres, 23.—Une dépêche de Petrograd à l'agence Reuter dit: "M. Kerensky, premier ministre, est encore parti pour le front à la demande du comité central des délégués des soldats et ouvriers. Les dépêches de Galicie disant que la brèche qui a été faite dans la ligne russe, en Galicie, a une largeur de huit milles et une profondeur de dix milles. Les délégués des régiments au front ont décidé qu'il était nécessaire d'accorder tout pouvoir à M. Kerensky."

LE KAISER VEUT SANS DOUTE
AMADOURER LES SOCIALISTES
Londres, 23.—Le "Vorwarts", de Berlin, annonce que les socialistes suivants: F. Ebert, Philippe Scheidemann, le Dr Edouard David et le Dr Albert G.W. Suckewum, ont assisté vendredi soir à une conférence entre le Kaiser et les membres du Reichstag. Le "Vorwarts" dit que c'est la première fois que l'empereur Guillaume a consenti à conférer avec des députés socialistes, jouant le rôle de représentants du parti socialiste.

LA PRESSE

L'ÉDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 51, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" (limitée), A. BERTHAUME, président et Gérant général.

ABONNEMENT, CANADA—Payable d'avance.
ÉDITION \$3.50 par année. ÉDITION \$1.00 par année.
QUOTIDIEN \$1.75 pour 6 mois. HEBDO. 50c pour 6 mois.

AGENCES POUR ANNONCES :
TORONTO, ONT.—H. W. King, représentant, Bâtiment du Téléphone, 78 rue Adelaide, Ouest, 74, Adelaide 1453.
SECTION DES ÉTATS-UNIS—The W. J. Morton Company, No 200 Cinquième Avenue, Fifth Avenue Bldg., angle des rues Madison et Dearborn, Chicago, Ill.
Toute correspondance doit être adressée comme suit :
LA PRESSE
MONTREAL, P. Q.

MONTREAL, 23 JUILLET 1917

Il faut du neuf à l'hôtel de ville.

Les Montréalais réclament un régime municipal nouveau et, surtout, des administrateurs nouveaux.

Comment se fait-il que la compagnie "Cook Construction" tient aujourd'hui à se débiter de son contrat avec la Ville au sujet de l'aqueduc? Qui donc nous révélera le mystère?

Pour soustraire la compagnie "Cook Construction" aux obligations de son contrat avec la Ville au sujet des travaux de l'aqueduc, le Bureau des Commissaires serait-il justifiable d'annuler ce contrat? Non. Les intérêts des contribuables d'abord.

Que le Conseil de ville se hâte d'étendre les avantages de la circulation des voitures en un seul sens, déjà obligatoire rue Saint-Jacques et Notre-Dame, entre le palais de justice et la rue McGill, aux autres rues étroites où il y a encombrement de trafic et dangers constants de collision.

Des mains féminines amies de la Belgique martyre, 100,000 "forget-me-nots" bleus ont été cueillis, samedi dernier, à Montréal. C'est dire que notre population a été généreuse pour les bonnes œuvres de la nation héroïque dont on célébrait, ce jour-là, la fête de l'indépendance. Vive la Belgique libre et toujours glorieuse!

A son tour, la "Gazette" se prononce contre le projet de referendum illégal proposé par les représentants de la Cité. Ce projet est une tentative inopportune de ressusciter le néfaste régime des commissions échevinales qui a déjà été condamné par les contribuables, en 1910, à la lumière de l'enquête Cannon. Il faut du neuf à l'hôtel de ville.

Un moment de réflexion devrait rallier le maire Martin aux commissaires Alney et Côté, qui s'autorisent du rapport des ingénieurs experts Vautier, Saint-Laurent et McCrae (rapport ayant coûté \$20,000 à la Ville), veulent la continuation des travaux de l'aqueduc. Les ouvriers, comme les plus clairs intérêts de Montréal, réclament le parachèvement de cette entreprise, dans laquelle \$5,000,000 ont déjà été dépensés.

Sous le titre "Ce que Québec risque", le "Mail and Empire", de Toronto, reproche amèrement à la province de Québec son attitude sur la guerre actuelle. Il l'accuse de ternir la réputation du Canada chevaleresque, aux yeux de l'étranger, et il conclut ainsi: "A la fin, la province de Québec en souffrira. Elle aura fait la Canada anglaise rougir d'elle et elle aura encouru le mépris de notre voisine du Sud (la République américaine)". Est-ce en vain nous alimenter au mépris public la Canada française que les journaux fanatiques d'Ontario grandissent le renom de notre pays? Sarcasme non.

LETTERE PARLEMENTAIRE

Le plan de campagne se dessine

Ottawa, 23 juillet, 1917.

Il est intéressant de noter l'impression créée des deux côtés de la Chambre des Communes par l'attitude qu'ont adoptée les candidats et les députés libéraux de la province d'Ontario, réunis dans la Ville-Reine, à la fin de la semaine dernière. On sait que l'assemblée, au sein de laquelle se trouvaient des membres influents du parti de l'Opposition, tels que MM. Graham, Pardee et Guthrie, tous trois franchement conscriptionnistes, a déclaré, bien que d'une façon non officielle, devoir livrer la lutte et remporter la victoire, aux prochaines élections, avec sir Wilfrid Laurier comme leader. Le vieux chef et ses partisans des autres provinces du Canada nourrissent les plus belles espérances de succès à la vue de cette union complète du groupe libéral.

Or, chose curieuse, le résultat de la conférence de Toronto semble également servir les vues du parti conservateur. La raison qu'en donne, c'est que l'on craignait de voir surgir un autre chef à la tête des libéraux d'Ontario, lequel aurait conduit les forces conscriptionnistes à l'assaut du pouvoir. Maintenant qu'il est décidé que sir Wilfrid Laurier est reconnu comme le seul guide dans la mêlée électorale qui se prépare, sir Robert Borden et ses partisans disent éprouver beaucoup moins de craintes sur le résultat final.

On ne voit pas trop comment cette situation peut encourager les conservateurs, si ce n'est que l'on espère voir les provinces anglaises se prononcer contre sir Wilfrid, à cause de son programme anti-conscriptionniste.

A tout événement, c'est la même ligne de conduite suivie par le chef de l'Opposition que la conférence de Toronto a adoptée: mobilisation de la richesse et des ressources nationales d'abord; refus de faire partie d'un gouvernement unilatéral; période de recrutement volontaire avant l'imposition de la conscription, si jamais elle est établie au pays. Le but principal reste le même: remporter la victoire dans la guerre actuelle. Seulement, les moyens diffèrent. Tandis que les conservateurs proclament que c'est le service obligatoire qui permettra d'atteindre ce but, les libéraux, eux, prétendent qu'on doit adopter d'autres mesures avant d'en venir à cette extrémité. Il y a chance que cette dernière manière de voir rencontre davantage les vues de la population, surtout si l'on se rappelle l'attitude prise par le travail organisé, au Canada, sur cette question.

On ne peut cependant s'empêcher de prévoir une situation anormale au cas où le parti libéral reviendrait au pouvoir. Le gouvernement se trouverait composé d'un groupe de députés anti-conscriptionnistes élus par la province de Québec, principalement, et d'un autre groupe de députés conscriptionnistes, élus par les provinces anglaises. A moins que, ainsi que maintes gens le croient, le sentiment hostile au service obligatoire ne soit aussi prononcé, quoique moins ouvertement, chez nos voisins que dans Québec.

Il en serait de même du vote des soldats canadiens. Sir Robert espère trouver de ce côté un appui unanime. Voilà qui n'est pas certain, et des surprises désagréables, à ce propos, sont

possibles, même probables. On peut s'en rendre compte par ce passage d'une lettre qu'un jeune volontaire de la loyale ville d'Ottawa écrit à ses parents, d'un camp militaire anglais où il est à l'entraînement: "J'apprends que l'on veut établir la conscription en Canada, dit-il; j'espère que la mesure ne sera pas appliquée. Laissons les Yankees faire leur quote-part, et nous, gardons nos hommes". Cette déclaration n'est pas la seule qui soit venue du front ou d'Angleterre. Elle traduit un sentiment qui paraît animer un groupe considérable de nos soldats canadiens. Et là, encore, s'il n'y met ordre, le gouvernement au pouvoir pourrait se trouver déçu.

On s'attend à ce que dès la fin de cette semaine, le Sénat ait presque terminé l'étude du bill touchant le service obligatoire. La troisième lecture à la Chambre des Communes a été fixée à demain.

CIVIS.

LE CONTRAT COOK

Si tout le bruit qui s'est fait à l'hôtel de ville et dans le public, au sujet de la suspension des travaux de l'aqueduc, s'est pour le moment apaisé, cela ne veut pas dire que cette importante question a été abandonnée par nos administrateurs municipaux. On doit s'attendre qu'ils la ressusciteront quelque jour pour lui donner une solution dans un sens ou dans un autre.

Nous avons déjà dit quelle espèce de solution s'imposait à notre chambre haute municipale, dans les circonstances actuelles. Et nous nous plaignions à le répéter aujourd'hui, puisque le Bureau des Commissaires est divisé sur la question de savoir s'il vaut mieux suspendre l'entreprise Cook ou la continuer.

La "Presse", en insistant sur la nécessité qu'il y a de parfaire les travaux de l'aqueduc, n'agit pas à la légère. Elle s'appuie d'abord sur le rapport des trois experts Vautier, Saint-Laurent et McCrae, qui, après un examen minutieux des travaux faits, ont déclaré à l'unanimité que leur parachèvement était tout simplement une affaire urgente. Après avoir dépensé une vingtaine de mille dollars pour avoir le verdict désintéressé en question, la Ville peut-elle être justifiée, aujourd'hui, de mettre de côté cette opinion d'experts? Nous ne le croyons pas. Agir contrairement aux suggestions de l'expertise nous semblerait plutôt illogique et ridicule.

Il y a ensuite à considérer le point de vue financier. L'achèvement des travaux de l'aqueduc, en mettant la Ville en état de fournir de l'énergie électrique à des compagnies et à des particuliers, lui permettrait, par le fait même, de retirer de l'entreprise un revenu considérable, qu'elle trouverait le moyen d'utiliser dans le marasme financier où elle se trouve actuellement.

Nos administrateurs, qui accumulent les déficits, auraient-ils peur de se créer une source de revenus comme celle dont nous venons de faire mention?

Puisque plusieurs millions ont déjà été dépensés pour l'amélioration de l'aqueduc municipal, et qu'il s'agit de compléter un travail fait aux trois-quarts, dans le but de procurer à notre population une provision d'eau suffisante pour ses besoins de chaque jour, il va sans dire que le contrat Cook devrait être exécuté jusqu'au bout, dans l'intérêt bien compris des contribuables.

D'ailleurs, il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup d'expérience pour voir du premier coup tous les inconvénients que l'abandon du contrat Cook comporterait pour la Ville. En recourant à un nouvel entrepreneur, elle encourrait d'abord les frais d'une seconde installation. Et l'on sait combien dispendieuses sont de telles installations. Elle aurait aussi à employer des ouvriers de la métropole une source de gain-pain toute prête.

D'après le contrat Cook, l'ouvrier de Montréal doit être préféré à tout autre, en ce qui concerne le parachèvement de l'aqueduc. La suspension des travaux et la résiliation du contrat feraient donc un tort considérable à la classe des travailleurs. Cette dernière, d'ailleurs, n'a pas manqué de s'en rendre compte, en adoptant une résolution unanime pour recommander la continuation de l'entreprise Cook.

Le maire ne doit pas ignorer cette décision importante du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal. A lui donc de se mettre à la hauteur des circonstances. Les ouvriers de Montréal, dont il a été souvent l'interprète et le défenseur, ont les yeux sur lui. Nous espérons qu'il prendra sur la question à régler une attitude propre à les satisfaire.

LA BELGIQUE A L'ORDRE DU JOUR

L'anniversaire de l'indépendance belge a donné lieu, cette année, comme dans les années passées, à des manifestations variées à l'égard de la Belgique héroïque, qui, au commencement du grand conflit, a su endiguer le flot des Huns barbares, assez longtemps pour empêcher les nations de l'Entente d'être broyées sous la grande machine de guerre prussienne.

Continuant une tradition noble et déjà vieille de trois années, les citoyens de Montréal ont cru devoir célébrer de nouveau la gloire et l'héroïsme du petit peuple martyr, le premier tombé sous la botte du Kaiser. Ils ont pris plaisir, aussi, à verser leurs oboles en faveur des œuvres créées pour soulager et secourir les Belges infortunés.

Le mérite du peuple belge est même trop grand pour que nous le célébrions seulement par des éloges et de faibles dons pécuniaires. Il se fait actuellement un mouvement dans le pays pour demander que les soldats belges retour du front soient traités comme les soldats canadiens. Il est à souhaiter que ce mouvement obtienne plein succès. Il s'agit, bien entendu, des Belges naturalisés.

Pendant qu'on s'occupait ainsi du sort de nos frères d'armes belges, en Canada, M. Lloyd George prenait aussi occasion de l'anniversaire en question pour rappeler les services rendus par la Belgique à la cause du droit et de la civilisation.

Le premier ministre de la Grande-Bretagne avait, sans doute, en vue de répondre tout d'abord au chancelier junker Michaelis, mais on sent, tout de même, que l'exemple et le sort de la noble Belgique l'ont puissamment inspiré. M. Lloyd-George, comme tous les premiers ministres des nations de l'Entente, rêve d'une Belgique libre et reconstituée dans toute sa force première. Que ce rêve s'accomplisse!

ECHOS DES JOURNAUX DE LANGUE ANGLAISE

Du "Chronicle", de Halifax:

Il a fallu trois ans au Canada pour reconnaître la nécessité de la nomination d'un contrôleur des subsistances, tandis que l'un des premiers actes de l'administration américaine, après la déclaration de guerre, a été d'établir une surveillance sur la distribution des denrées. Il est probable que le délai du Canada a enseigné une leçon salutaire à la république et il est heureux que le Dominion ait enfin suivi son exemple.

Du "Telegraph", de Québec:

Il n'y a jamais eu une époque, depuis l'établissement de la Confédération, où la modération, dans les discours et les idées, ait été plus essentielle qu'aujourd'hui à l'unité et à la prospérité de notre nation.

L'introduction de la conscription devant notre parlement national, avant que le terrain ait été convenablement préparé, a eu pour résultat un vote qui divise presque le Canada sur une question de race.

C'est là la chose la plus déplorable qui pouvait advenir et nous espérons que les inquiétantes manifestations de mécontentement entre les deux partis politiques se dissiperont à mesure que nos concitoyens considéreront la question avec plus de calme et de modération.

Henry Morgan & Co. Limited

Ventes de Liquidation de la Mi-Eté

BLOUSES---en Beaux Tissus de Soie---Demain Moitié Prix

Une saison particulièrement active à notre rayon des blouses nous a laissé plusieurs séries désassorties—grandes désassorties—que nous écoulons avant l'arrivée de notre stock d'automne. Ce sont toutes des blouses de New York d'une qualité incomparable. Elles seront du goût de toutes les femmes à cause de l'élégante simplicité de leurs modèles. Et ce sont de merveilleuses valeurs à MOITIE PRIX.

Le lot comprend 50 blouses en crêpe de Chine et en crêpe Georgette, en blanc, rose, chair, Copenhagen, mauve et jaune. Prix de \$6.50 à \$10.00. Demain, MOITIE PRIX.

—Deuxième étage.

Robes---pour Fillettes et Demoiselles, Maintenant, Moins 33 1/3%

Une grosse collection de nos robes lavables les plus pratiques—en voiles, en guingans, etc.—valant de \$1.50 à \$7.50. A écouler à un rabais de 33 1/3%.

Combinaisons d'enfants, en toile et en chambray—en tan, en gris et en bleu. Offre spéciale, chacune, 69c.

Middies de sport de fillettes, de nuances unies ou blanches avec collets fantaisie. Offerts à des prix modérés à partir de \$1.75.

—Rayon d'Articles pour Enfants—Deuxième galerie.

Chapeaux---Tailleur et non Garnis---Moins 75% et 50%

Tout ce qui nous reste de nos élégants chapeaux tailleur—y compris des modèles superbes de Fisk et autres maisons de New York—est actuellement à prix réduits. Toutes les couleurs et toutes les formes les plus nouvelles au choix. Valant de \$4.00 à \$15.00—Moins 75%.

Toutes nos formes non garnies—en tagal, en liséré et autres pailles, en une grande variété de formes—valant de \$2.00 à \$10.00. Maintenant, moins 50%.

Des valeurs spéciales sont également offertes en fait de chapeaux garnis de couleurs foncées. Nous vous conseillerions de venir faire votre choix de bonne heure.

—Deuxième étage.

Tissus---pour Robes d'Eté, Maintenant, à Réduction

Offre spéciale: Mousseline suisse de 32 pouces, en blanc, avec "pois imitant la grêle", pois imitant des pièces de monnaie, petits pois et dessins de pois. Un gros achat spécial. Des tissus valant 80c. En vente au prix spécial de, la verge, 40c.

Voiles mélangés de soie—de 40 à 45 pouces de large. Rég. 90c et \$1.00 pour, la verge, 50c.

Voile brodé à la soie pour jupes—largeur: 45 pouces. La verge, de \$1.50 à \$2.25. Maintenant, moins 20%.

Voile de coton et satin "sateen" à robes. Régulier de 45c à 60c. La verge, 25c.

—Rez-de-chaussée.

L'EPUISEMENT NERVEUX

La première chose à faire pour une personne atteinte d'épuisement nerveux, c'est d'adopter un régime alimentaire et un genre de vie capables de réparer les cellules des nerfs. L'énergie perdue doit être reprise doucement et lentement—non pas à l'aide des remèdes, mais à l'aide d'un milieu approprié, d'un emploi approprié et d'une nourriture appropriée. Le régime devrait être simple et nourrissant, abondant en laitue, persil et en comestibles verts frais de la saison. Il est inutile de dire qu'on devrait complètement mettre de côté les stimulants actifs.

Donnez Aujourd'hui votre Commande de Légumes Verts Frais Coupés pour la Recevoir Demain
Laitue Boston, choux-fleurs, betteraves, carottes, navets, oignons du printemps, épinards, fèves nouvelles, pois nouveaux, tous canadiens.
Sauce Royal Tartar. Une splendide sauce à poisson. 45c la bouteille
Préparation à salade Royal. Une préparation supérieure pour homard, poulet et toutes salades. 25c la bouteille
Sauce à la menthe Royal. Pour agneau, etc. 30c la bouteille
Moutarde de table Royal. Douce, saïne et absolument pure 25c la bouteille
Condiment à marinades Royal. 25c la bouteille

Il n'y a pas de Cacao plus Fort que le Cadbury
L'essence de cacao de Cadbury représente le type de l'absolu purifié. Boîte de 1/2 livre, 40c la boîte.

Un Mets Toujours Prêt et Délicieux — "Irish Stew"
Bottes de 1 livre, 25c la boîte.

Brandy Salamander "Old Invalid"
Spécialement recommandé comme stimulant du cœur pour ses propriétés éthyriques. Gros flacon, \$2.00 chacun.

Fraser's "Special Convalescent" Port
Un tonique pur et hygiénique possédant toutes les qualités bienfaisantes qui aident à reconstruire l'organisme.

Clam Chowder "Scarboro Beach"
Un véritable Chowder de la côte du Maine.

Préparé avec des moules à coquilles blanches, des oignons, des patates, du porc frais et des épices—un des mets les plus appétissants, les plus hygiéniques et les plus nourrissants que vous ayez jamais goûtés—convient pour le déjeuner, le dîner ou le souper.

Clam Chowder "Scarboro Beach", boîtes No 1, 20c la boîte, \$2.00 la douz. Clam Chowder "Scarboro Beach", boîtes No 3, 40c la boîte, \$4.25 la douz.

Raifort Pur Evaporé
Très simple à préparer, 25c la bouteille.
Sauce "House of Parliament"
Une combinaison des meilleurs fruits orientaux, d'épices et de vin noir. Cette sauce donnera satisfaction aux appétits les plus capricieux. 25c la bouteille.

Caviar Norvégien
10c le pot

Fromage à La Trappe — "Fromage d'Oka"
Ce fameux fromage est à son plus haut point de perfection actuellement. Il est crémeux et bien sûr. Chaque fromage pèse environ 5 lbs. 50c la lb.

FRASER, VIGER & CO., LIMITED
ITALIAN WAREHOUSE, 211 rue Saint-Jacques.
Succursale du nord de la ville, 235-237 avenue Laurier Ouest.
MONTREAL.

Promener ou bercer l'enfant ne guérira pas son mal.

L'enfant pleure parce qu'il souffre et ses douleurs sont causées soit par l'indigestion, la dentition difficile, les coliques ou d'autres maladies particulières à l'enfance. Vous le soulagez immédiatement en lui faisant prendre quelques gouttes de

Sirop d'Anis Gauvin

POUR LES ENFANTS

Un remède précieux qui calme la douleur, guérit le mal et assure à l'enfant un sommeil naturel et réparateur. Les mères prévoyantes en ont toujours une bouteille à la maison.

EN VENTE PARTOUT: 15 cents LA BOUTEILLE

Le Sirop Gauvin

POUR LE

RHUME

Soulage dès la première dose et agit promptement.

Toux, Rhumes, Bronchites, Enrouement.

PRIS: 25 cts la bouteille.



Le Cachets Gauvin

CONTRE LE

MAL DE TETE

Soulagent promptement.

Maux de Tête, Migraines, Névralgies, Sciaticques, et toutes les douleurs.

PRIS: 25 cts la boîte.

14 Oz. En ce Temps de Guerre 14 Oz.

Les morceaux de savon commun pèsent plus ou moins; le

Savon Imperial de Barsalou

garde toujours sa popularité, car il est le MEILLEUR et le PLUS PESANT (14 oz.) QUATORZE ONCES.

Conservez vos enveloppes et apportez-les au numéro

14 Oz. 172 Ave. Delorimier



Marque de fabrique

Allez là où l'on Sert

La CREME à la GLACE

Montreal Dairy,

délicieuse et nourrissante, toujours pure, riche et saine; c'est la crème à la glace qui possède au plus haut degré la saveur du fruit mûr fraîchement cueilli.

La CREME à la GLACE
Montreal Dairy

est un véritable régal pour les jeunes et les vieux; c'est le plus exquis, le plus économique des desserts.

Tous les aromes populaires. Vendue à la mesure et en briques et servie dans les meilleurs endroits.

MONTREAL DAIRY

Company Limited

290 Ave. Papineau

Montréal

Tél. Est

1618 ou 1361

1618 ou 1361

1618 ou 1361

1618 ou 1361

1618 ou 1361

1618 ou 1361

1618 ou 1361

1618 ou 1361

1618 ou 1361

1618 ou 1361

1618 ou 1361

1618 ou 1361

1618 ou 1361

1618 ou 1361

1618 ou 1361

"Le Meilleur du Canada"



Modèle "E"

Prix: \$400.00

Le contour gracieux de ce modèle est incomparable.

Sa sonorité est riche et sympathique.

C'est l'instrument favori de tous les artistes étrangers et locaux pour leur usage personnel.

Au Comptant ou à Termes Faciles.

Willis & Co.

LIMITED

580 Ste-Catherine Ouest, Angle Drummond.

REID'S Limited

Chapeaux et Merceries pour

hommes et garçons

NOUVELLE ADRESSE

342 rue Sainte-Catherine O.

Vis-à-vis la rue Victoria

1618

1618

1618

1618

1618

1618

1618

1618

1618

1618

1618

1618

1618

1618

1618

1618

1618

1618

1618

1618

1618

DELIVRANCE CERTAINE DE LA BELGIQUE

Lloyd George apporte l'espoir aux Belges réunis pour fêter leur indépendance.

LA FAMINE EVITEE

Londres, 23.—Dans un discours qu'il prononça samedi, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de l'indépendance de la Belgique, au Queen's Hall, le premier ministre Lloyd George a dit, entre autres choses: "Nous sommes ici pour célébrer l'anniversaire de l'indépendance d'un peuple qui a rendu service à l'indépendance de l'Europe. Le monde n'oubliera jamais ce service rendu à la défense des droits internationaux." Ces paroles furent vivement applaudies, puis le premier ministre continua: "Le traité de neutralité de la Belgique fut le fondement des lois publiques en Europe, et la Belgique appartenait à la Belgique. Le devoir de la Belgique fut de garder la liberté européenne. Par sa réponse d'aujourd'hui à l'ultimatum de l'Allemagne, le gouvernement de la Belgique a montré comment le peuple belge entendait accomplir ce devoir sacré. C'était répondre courageusement et noblement à la proposition d'un assassin."

DELIVRANCE PROCHAINE

Le premier ministre dit ensuite combien la Belgique avait souffert toutes les atrocités pour avoir ainsi manifesté son héroïsme. Il ajouta que trois ans dans la vie d'un peuple, ce n'était pas encore bien long, et que la délivrance approchait. Et cette délivrance sera complète: c'est la dette de la France et de l'Angleterre.

DERNIERS EFFORTS

DES JUNKERS

Quoi donc retarder encore cette délivrance? Il y a un nouveau chancelier en Allemagne. Les "junktors" allemands ont jeté leur vieux chancelier dans le panier aux rebuts avec son chiffon de papier, où ils s'étaient maintenus côte à côte, en attendant que le junkerisme les y suive. Ce que le nouveau chancelier apporte une paix honorable, c'est celle que voudrait l'Allemagne, une fois qu'elle serait victorieuse sur tous les fronts, alors qu'elle régnerait encore par le despotisme militaire; mais, si au contraire, il entend une paix honorable, lorsque les Allemands auront été repoussés de tous les sols qu'ils ont envahis, la chose sera alors possible avec les alliés. Dans ce discours du nouveau chancelier, il n'est pas question de la Belgique. Cependant, c'est une Belgique plus libre et plus indépendante que jamais qu'il faudra obtenir alors.

MICHAELIS FUT RIDICULE

M. Lloyd-George termina en déclarant avec preuves à l'appui que les pertes des alliés avaient diminué, que les sous-marins ne pouvaient pas affamer l'Angleterre et que tous les approvisionnements en vivres pour 1917-1918 avaient été commandés. Il ne s'agit pas encore de doubler les rations, mais on peut dire qu'une misère considérable sera ainsi évitée. Quant au discours de Michaelis, M. Lloyd-George le déclare absolument ridicule.

LE POLONAIS DU ETRE CONDUIT A L'HOPITAL

Jacob Marinbeck, un Polonais, domicilié 46 rue Vitré, a été blessé hier soir, au cours d'une querelle avec un chinois, lors d'une patrouille n'a pu apprendre les causes. Le constable Larose, du poste No. 5, entendit les bruits de la lutte et en arrivant sur les lieux il aperçut le Chinois Lee Him, qui frappait le Polonais à coup de poing sur la tête. La victime a été d'abord conduite à l'hôpital Notre-Dame, puis aux quartiers-généraux de la police. Lee Him a été aussi arrêté sous une accusation de voies de fait.



"Oui---Il est plus net, plus frais---

"lorsqu'il est lavé avec le Savon Sunlight. Je trouve qu'il nettoie le linge plus à fond et avec moins de peine que les savons ordinaires. Il ne détériore pas les tissus et je dois dire que jamais mes mains non plus ne s'en portent plus mal. Vraiment, le lavage ne me fait pas peur, parce que le Savon Sunlight en fait une si grande partie pour moi."

Savon Sunlight

Madame—Il n'y a rien autre chose que la vérité dans les remarques de cette dame. Le Savon Sunlight est si bien fait et avec tant de précautions que notre garantie de \$5,000 allant à dire qu'il ne contient pas d'impureté n'a jamais été mise en doute.

Tout les épiceries vendent le Savon Sunlight.

LEVER BROTHERS LIMITED, TORONTO.

P10

ADOPTIONS DES MENUS DE GUERRE

Un appel de l'hon. M. Hanna, contrôleur des vivres au Canada.

LES MESURES A ADOPTER

(Spécial à la Presse)

Ottawa, 23.—L'hon. M. Hanna, contrôleur des vivres, vient de lancer un appel au peuple canadien, lui demandant entre autres choses d'adopter des menus de guerre. "Les nations alliées, dit le contrôleur des vivres, sont incapables d'approvisionner les armées qui sont actuellement au front. Les produits de conserves, en entrepôts canadiens et américains ne pourront suffire à la demande qui vient d'Europe, si le peuple, par tous les moyens possibles, ne peut combler cette insuffisance. Les mesures suivantes devraient être adoptées immédiatement: le maximum de production; la consommation des produits périssables de façon à permettre le transport des produits d'entrepôt; l'adoption des menus de guerre; éviter de dépenser inutilement les vivres; création de services volontaires pour aider le contrôleur des vivres, en augmentant et en conservant les provisions. "Les nations alliées ont besoin d'une quantité énorme de blé, de viandes, de poissons, de fromages, de féves, de conserves en boîtes de toutes sortes. Ces aliments doivent être conservés pour l'exportation. D'un autre côté, la production de produits périssables doit être augmentée pour satisfaire le marché domestique. Il faut que notre nourriture se compose surtout de fruits et de légumes. On gaspille trop de vivres dans les magasins, les hôtels, les restaurants, les clubs, et même dans les foyers. "Aidons donc le soldat qui combat sur le front, en adoptant des menus de guerre."

LE GOUVERNEUR-GENERAL DE RETOUR A QUEBEC

(Du correspondant de la Presse)

Québec, 23.—Son Excellence le duc de Devonshire, gouverneur-général du Canada, est revenu hier à Québec, à bord du steamer "Lady Grey", de retour d'un séjour de trois semaines au Cap Maïeldine, où il a été reçu avec sa famille par M. P.-W. Ross. Il était accompagné du capitaine Berkeley-Johnson, l'un de ses aides-de-camp. Il est parti aujourd'hui pour retourner à Ottawa. La duchesse de Devonshire et les autres membres de la famille viceroyale et leur suite arriveront à Québec dans une couple de jours et se rendront immédiatement à Ottawa.

FEU LE NOTAIRE FORGUES

Ces jours derniers, à l'église de Saint-Louis de France ont eu lieu les funérailles du notaire Louis-Solymé Forgues, autrefois de Saint-Michel de Bellechasse. L'abbé Jetté officiait, assisté des abbés Boileau et Lesage. La messe de Bordua a été exécutée. On remarquait dans le cortège: MM. V.-E. Beaudry, P.-E. Lamarche, P.-E. Lefebvre, Euclide Lefebvre et Arthur Caron, ses gendres; Jean Lamarche, son petit-fils; Albert et le frère Adrien Lachance, ses neveux; Victor Martineau, Arthur Jodoin, J.-E. Desjardins, J.-O. Déry, J.-A. Labonté, O. Jodoin, M. Brail, Eugène Brail, Michel, Amoye, Albert Desjardins, A. Lamarche, Octave Lemay, C. Déry, Dr Meek, L. Mercier, Alp. Durand, Albert Bernier, Robert Bouscasse, Maurice Lalonde, Maurice Goudreau, Willie O'Flaherty, Léon-Georges Beaudry, Léo Dionne, Emery Lavigne, J. Forgues, Olivier Lefebvre, Laurent Desjardins, H. Leblanc, J. Lefebvre et un grand nombre d'autres.

LES LIBERAUX D'ONTARIO SE DIVISERAIENT

Ceux qu'on désigne comme "Win-War" préparent aussi une convention à Toronto.

QUE FERA L'OUEST ?

(Spécial à la Presse)

Ottawa, 23.—La décision des candidats libéraux d'Ontario de faire de l'opposition aux prochaines élections, en guise d'approbation de l'attitude de sir Wilfrid Laurier, n'a pas causé de surprise chez les partisans d'un gouvernement d'union, à Ottawa. La convention se composait de libéraux, qui, en votant pour conserver sir Wilfrid Laurier comme chef, voulaient en réalité pour la conservation de leur siège. Quelques-uns de ceux qui étaient présents à la convention ont admis qu'on avait bien discuté les moyens de gagner les élections qui se font de gagner la guerre. On rapporte qu'une convention des représentants des électeurs libéraux de Toronto, Hamilton et London aura lieu prochainement pour étudier la situation que leur ont créée les candidats libéraux. On ajoute que s'il est impossible de former un gouvernement d'union, les libéraux favorables à la guerre choisiraient eux-mêmes leurs candidats. On ne s'attend pas à ce que la convention des candidats libéraux d'Ontario influence en faveur de sir Wilfrid, la convention libérale des provinces de l'ouest. Les libéraux favorables à la guerre sont convoqués pour une grande convention qui aura lieu à Toronto, les 2 et 3 août prochains.



Miles Lucienne, Almeida et Héléda Cormier, de Montréal, passent la belle saison à Kamouraska; Miles Irène Doucet, de l'avenue Esplanade, de passe aussi l'été à Kamouraska, chez Miles Cormier.

Ces jours derniers, à l'église Notre-Dame de Lourdes, avait lieu le mariage de Mlle M.-L. Noury de la rue Saint-André avec M. G.-A. Patterson de la maison Willis & Co. La cérémonie fut présidée par M. l'abbé H. Gauthier, P. S. S. curé de Saint-Jacques qui prononça une touchante allocution.

L'orgue était tenu par Mme Boncher et Miles Valois fils du docteur J.-M.-A. Valois se firent entendre sur le violon. Après la cérémonie il y eut réception chez les parents de la mariée.

M. P.-N. Breton invité par Mme Noury à présider cette réunion fut en termes choisis exprimer les souhaits de tous aux nouveaux mariés. L'heureux couple s'est embarqué pour un voyage au bord de la mer.

M. et Mme Pierre Salvi de New Bedford Mass. sont de passage à Montréal, en route pour Gravelbourg, Sask., Saint-Paul, Minn., North Bay et Ville Marie. Ils reviendront à Montréal et passeront à Sorel pour visiter leurs parents.

Mme Eugénie Ruzer ainsi que ses bébés Roger et Maurice, sont de passage à Bellefleur pour une quinzaine, chez M. Ulricie Clermont, à la "Villa Ninetta".

Le docteur W.-E. Rouillard de Holyoke Mass., était ces jours-ci de passage à Montréal chez Mme J.-A. Mondor de la rue Sainte-Catherine.

LES PATATES VONT ETRE ABONDANTES PAR TOUT LE PAYS

Dans le dernier rapport du ministère de l'Agriculture, on lit que la récolte des pommes de terres sera au-dessus de la moyenne, et que la superficie ensemencée est de 10 à 15 p.c. plus considérable. Voici un résumé des détails de ce rapport: Colombie anglaise, augmentation de 5 p.c. dans la superficie ensemencée, apparence encourageante; Alberta, on compte sur une récolte ordinaire; Saskatchewan, augmentation substantielle dans l'ensemencement; Manitoba, tout indique une récolte très abondante; Ontario, pas une seule diminution constatée; au contraire on constate une augmentation de 5 et 10 p.c. au-dessus de la moyenne; Québec, on s'attend à une meilleure récolte que par le passé, la superficie ensemencée est plus considérable, et les semences gâtées par les pluies, dans les terrains bas, ont été remplacées par des qualités meilleures; Nouveau-Brunswick, 20 p.c. d'augmentation dans les ensemencements avec promesse d'une récolte des plus substantielles; Nouvelle-Ecosse, dans certains districts, augmentation de 25 à 35 p.c. dans les ensemencements; Ile du Prince Edouard, de 10 à 15 p.c. d'augmentation.

JEUNE FILLE RENVERSEE SAMEDI PAR UN TRAMWAY

Samedi soir, Mlle Eugénie Pagée 19 ans, demeurant au No 920 rue Berri, était frappée et renversée par un tramway à l'angle des rues Amherst et Ontario. Transportée à l'hôpital Notre-Dame, les médecins ont constaté qu'elle souffrait d'une fracture de la clavicule gauche et de lésions internes. Son état est assez grave.

GRANDS MAGASINS GOODWIN

VENTE DU MARDI, 24 JUILLET 1917.

IMPERMEABLES EN PARAMETTA ET TWEED POUR HOMMES

texture simple ou double, étoffes imperméables, dessein uni ou mélanges gris. Tailles de 36 à 42. PRIX SPECIAL POUR MARDI SEULEMENT 8.95

PANTALONS KHAKI POUR HOMMES

En couil extra solide, fin de passe-cinture et retroussés du bas, nombre respectable de poches, sans pareils pour mettre à la campagne. Tailles de 30 à 38, mesurées à la ceinture. PRIX SPECIAL POUR MARDI SEULEMENT 1.59

COMPLETS D'ETE POUR GARÇONNETS

Complets Norfolk Junior, et en Palm Beach, pour garçons de 3 à 8 ans. Pils et ceinture, quelques-uns ont le col et les manchettes en piqué blanc. Les dessins sont des carreaux, des rayures et des mélanges de fantaisie, en tan, naturel, gris, etc. Culotte droite, au genou. PRIX SPECIAL MARDI SEULEMENT 3.95

COMBINAISONS "ROMPERS" POUR GARÇONNETS

Blanc avec garnitures bleues, carreaux bleus et rayures, chambray tan uni, toile rude, et carreaux bergers. Se lavant très bien. Tailles de 3 à 8 ans. PRIX SPECIAL MARDI SEULEMENT 1.59

TABOURETS EN EMAIL BLANC POUR LE BAIN

Avec bouts caoutchoutés pour les empêcher de glisser—solides—durables et utiles. Actuellement réduits à la pièce, 98

SEULEMENT 20 SERVICES DE TABLE

97 pièces en simili-porcelaine anglaise. Ces services sont fabriqués par Myott and Sons, en blanc uni avec bords dorés. Pour les liquider, nous les avons réduits jusqu'au dernier service à 12.98

NOUVELLES DE QUEBEC

(Du correspondant de la Presse)

Québec, 23.—Les orages électriques se succèdent avec rapidité dans notre région. Nous en avons eu un samedi soir qui a été plus bruyant encore que celui de vendredi qui a tué un Québécois, M. Thomas Hamel, mais cette fois, on ne signale aucune perte de vie.

L'orage électrique de vendredi dernier a fait une autre victime à Saint-Raymond, comté de Port-Joli. Un nommé Cantin, âgé de 35 ans, a été tué par la foudre. L'attention des autorités sanitaires de Québec a été attirée sur l'accomplissement de la neige sale qu'il y a en arrière du marché Berthelot, chose qui se répète depuis un temps immémorial, malgré la défense qui en a été faite. Chose inconcevable, il y a des gens qui se servent de cette neige pour faire de la crème à la glace. Le Dr C.-R. Paquin, chef du bureau de santé de Québec, déclare qu'il n'existe pas de règlement spécial pour empêcher l'usage de la neige sale, mais qu'il est impossible de porter la neige à cet endroit durant l'hiver, il sera impossible de prévenir le mauvais usage qu'on en fait en été.

Il convient de rappeler que le Conseil Supérieur d'Hygiène de la province de Québec a déjà été saisi de cette affaire et qu'il a envoyé un inspecteur sur les lieux. A la suite de cette visite, définitive fut faite de transporter de la neige à cet endroit, mais cette défense reste toujours lettre morte.

M. O. Tremblay, de Notre-Dame des Anges, a été transporté à l'hôpital-Dieu de Québec, horriblement mutilé à la suite d'une explosion de mine qui a eu lieu à cet endroit. M. Tremblay a eu un bras arraché et il a été brulé à la figure et au corps. On a dû lui amputer le bras. Le malheureux est âgé de trente ans.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Elie Bouillé, pilote, décédé vendredi à sa demeure, à l'Ange-Gardien, comté de Montmorency. Il avait été pilote durant vingt ans sur le vapeur "Montréal", de la "Canada Steamship" entre Montréal et Québec, poste qu'il a abandonné il y a un mois à cause de sa santé chancelante. Son père avait été pilote longtemps à l'emploi de l'ancienne compagnie Richelieu. M. Elie Bouillé était âgé de 59 ans.

NE GASPILLEZ PAS LES ALIMENTS SI VOUS ACHETEZ DU PAIN DE DENT HARRISON

Il y a un item que vous n'aurez jamais lieu de gaspiller. Si vous le tenez dans une boîte à pain, il se conservera frais pendant plusieurs jours, et "NOUS EN MAINTENONS LA QUALITE". Demandez-le à votre épicer ou téléphonez à Mount 3566.

LES MAUX DE TETE

Les plus violents, qu'elle qu'en soit l'origine, cèdent en quelques instants à l'action curative d'une ou deux

POUDRES NERVINES MATHIEU exemptes d'opium, de morphine et de chloral. Un remède connu, éprouvé. 25c. la boîte. En vente partout.

Contre les RHUMES D'ETE, prenez dès le début le SIROP MATHIEU au Goudron, à l'Huile de Foie de Morue et autres extraits médicinaux. Il soulage, soutient, fortifie et guérit.

CIE J. L. MATHIEU, Propriétaire, SHERBROOKE, P.Q.

Cachets du Dr Fred. Demers

GUERISON EN 5 MINUTES DE TOUS MAUX DE TETE

N'en acceptez aucun à moins que le nom "Dr Fred Demers" ne soit gravé sur chaque cachet. Ce sont les seuls vraiment bons, efficaces et inoffensifs.

DEPOT: 309 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL. 128-L.M.J.

Louis, se compose de M. F.-S. Stocking, du major E. Legaré, des Houtenants H.-E. Scott et B.-S. Scott. Les aspirants aviateurs militaires devront être âgés de 18 à 25 ans.

Les soldats laïdore Arsenault, condamné pour désertion et détenu dans la prison de Montréal, et qui a obtenu un bref d'habeas corpus, a été remis en liberté par ordre de l'hon. juge Dorion, de la Cour supérieure, en attendant que ce bref soit plaqué, à la fin du présent mois. Il a dû fournir un cautionnement de \$100.

Des lettres patentes viennent d'être accordées par le lieutenant-gouverneur pour constituer des compagnies suivantes: La Société de Liquidation Limitée, au capital de \$100,000, avec siège social à Pointe-aux-Trembles, comté de Laval; La Corporation des Logements Ouvriers de Maisonneuve, Limitée, au capital de \$40,000, avec siège social à Maisonneuve; Le Crédit Stadacona Limité, au capital de \$10,000 avec siège social à Maisonneuve; Le Crédit Stadacona Limité, au capital de \$10,000, avec siège social à Saint-Léon de Standon.

On fait de grands préparatifs à Sainte-Anne de Beaupré pour la fête de Sainte-Anne qui sera célébrée jeudi prochain, 26 juillet. Un grand nombre de pèlerins ont été organisés pour ce jour-là, dont deux venant des Etats-Unis, un de Worcester, Mass., et un d'Ogdensburg, N.Y. Il y aura une grande messe pontificale à 9h 30 et une procession solennelle dans le parc de la Basilique, dans l'après-midi. Le soir, il y

TISSUS LAVABLES

Prix spéciaux pour mardi seulement

Mousseline à pois. Véritable mousseline suisse, qui est tant demandée maintenant. Nous prenons de nos stocks trois ou quatre séries de pois de grandeurs variées, et nous les marquons à prix spécial pour mardi. 30 pouces de large. La verge 49

Tissus pour tabliers d'infirmières, se lavant bien et facile à travailler. 45 pouces de large. La verge 29

Piqué blanc, bonne qualité, avec un tissage uni et régulier, pour jupes, costumes et garnitures. 36 pouces. La verge 19

SOULIERS ANGLAIS D'ETE POUR BEBES, ENFANTS, DEMOISELLES ET DAMES

Escarpins en popeline noire et blanche pour dames. Talons cubains en cuir ou recouverts. Pointures de 2 à 7. Prix 1.19

Souliers à lacer, popeline blanche, pour dames. Pointures 2 à 7, 3 œillets. Talons cubains recouverts. Prix 1.49

Pantoufles en canevass blanc avec une courroie, semelles en cuir. Pointures 4 à 6 1/2, pour bébés. Prix 89

Pointures 7 à 10 1/2, pour enfants. Prix 98

Pointures 11 à 2, pour demoiselles 1.19

Au rez-de-chaussée.

MALLETES EN FORTE FIBRE 3.75

y compris courroies en cuir

—Longueurs: 24 et 26 pouces
—d'une construction soignée
—extra profondes
—fibre Hanaquan brune
—une des meilleures qualités qu'on puisse obtenir
—fermetures et serrure à ressort
—poignée à ancre
—coins et garnitures rivetées.
—courroies extérieures, passe-courroies et coins en cuir de vache
—Grandeur au choix... la pièce. 3.75

—Au sous-sol.



MADAME!

Vous venez de doubler le cap de la quarantaine; vous réalisez sans doute les dangers qui vous menacent à cette époque; les symptômes vous sont bien connus, vous en éprouvez déjà peut-être quelques-uns. Qu'allez-vous faire pour traverser sans accidents cette période critique?

Au printemps comme à l'automne de la vie, le sang, dans le corps humain, suit la même marche que la sève dans les plantes. Vous êtes arrivée à l'automne de la vie et le sang n'ayant plus son cours habituel, se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles: Tumeurs, Cancers, Métrites, Maladies de l'Estomac et des Intestins, etc.

Votre sang est épais, il circule mal, il est pauvre en éléments essentiels à la vie, et les maux de tête, migraines, maux de gorge, douleurs, etc., ne sont que les premiers symptômes de l'affaiblissement et des dangers qui vous menacent.

Il est donc de toute nécessité d'enrichir, de purifier le sang et de régulariser sa circulation, car de la condition de votre sang, à cette période, dépend votre santé et votre vie. Il vous faut sans retard faire usage du célèbre

VIN ST-MICHEL

dont l'action bienfaisante est reconnue et prouvée par la profession médicale et par de nombreuses lettres élogieuses de la part de personnes qui en ont éprouvé tous les bienfaits. Prenez en régulièrement, Madame, il purifiera votre sang, l'enrichira et vous donnera la force pour traverser sans accidents cette période si critique de la vie.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre de vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Sole Agents), 465, rue St-Paul Ouest, Montréal. EASTERN DRUG CO., Boston, Mass. (Agents pour les Etats-Unis).

aura un salut du T.S. Sacrement, chanté par le choral de l'Union Musicale de Québec, suivi d'une procession aux flambeaux dans le parc par les Joueurs de Québec, accompagnés de la fanfare des Cadets de Limoulo.

Les plans préparés pour la construction d'une arche centrale de 1,800 pieds de longueur, soit exactement la longueur de l'arche unique du pont de Québec. Les ponts actuels du Japon ont des arches de pas plus de 300 pieds de longueur, bien que l'on y voie des ponts de 2,000 pieds de longueur. Le pont projeté entre les îles Nippon et Kiu-Siu ne sera pas aussi lourd ni aussi fort que le pont de Québec, parce que les trains des chemins de fer japonais sont plus légers. Cette construction a été retardée à cause du coût excessif de l'acier et de la difficulté que l'on a de se le procurer.

Il se déclare éperpillé de l'immensité de cette entreprise et de la quantité énorme d'acier qui entre dans la construction de ce pont. Le gouvernement japonais les a

envoyés en Amérique pour étudier la construction des chemins de fer et des ponts américains. Le Japon projette de construire un pont pour relier l'extrémité sud de l'île Nippon à l'extrémité nord de l'île Kiu-Siu. Les plans préparés pour la construction d'une arche centrale de 1,800 pieds de longueur, soit exactement la longueur de l'arche unique du pont de Québec. Les ponts actuels du Japon ont des arches de pas plus de 300 pieds de longueur, bien que l'on y voie des ponts de 2,000 pieds de longueur. Le pont projeté entre les îles Nippon et Kiu-Siu ne sera pas aussi lourd ni aussi fort que le pont de Québec, parce que les trains des chemins de fer japonais sont plus légers. Cette construction a été retardée à cause du coût excessif de l'acier et de la difficulté que l'on a de se le procurer.

INGENIEURS DU JAPON A QUEBEC

(Du correspondant de la Presse)

Québec, 23.—Deux ingénieurs civils japonais, MM. Riye Ono et Yajima Yamada, de Tokio, attachés à l'administration des chemins de fer du Japon, sont venus visiter les travaux de construction du pont de Québec.

Les enfants jouent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

QUEL SERA LE PRIX QUE NOUS DEVROIS PAYER POUR PARVENIR A NOUS PROCURER DU PAIN?

Un maximum de \$2.40 par boisseau est fixé sur le prix du blé.—Le rôle que jouent les intermédiaires.—Une bonne récolte probable.

QUELQUES INTERVIEWS

Allons-nous enfin réussir à obtenir du pain à des prix abordables? C'est bien là ce que les citoyens de Montréal peuvent se demander maintenant. Les dernières dépêches que nous recevons de Winnipeg annoncent que la Commission des grains a fixé, samedi dernier, pour le blé le prix maximum de \$2.40 par boisseau. Cela influera-t-il sur le prix que nous sera demandé pour le pain? Un des prix les plus importants marchands de blé et de farine à Montréal, déclarait, ce matin, à un représentant de la "Presse" qu'il ne croyait pas que la décision de la commission de fixer un maximum pût avoir aucune influence sur notre marché, du moins pour le moment. "On nous blâme nous boulangers, disait-il, ce matin, de ne pas avoir aucune influence sur le marché, du moins pour le moment. "On nous blâme nous boulangers, disait-il, ce matin, de ne pas avoir aucune influence sur le marché, du moins pour le moment. "On nous blâme nous boulangers, disait-il, ce matin, de ne pas avoir aucune influence sur le marché, du moins pour le moment."

Le calcul que l'on peut faire est assez facile. La récolte de 1917 fut une récolte d'un abondance extraordinaire; celle de l'an dernier fut plus faible, mais celle de cette année promet d'être équivalente à celle des meilleures années. Cette année, il est demandé pour un baril de farine de première qualité, \$13. L'an dernier, le prix en est descendu jusqu'à \$7.50. C'est-à-dire qu'il y a eu une baisse de \$5.50. Or, si on prend la moyenne de 10 et 11 cents, alors qu'il se vend à Montréal 11 et 12 cents? Et sait-on la raison donnée par nos boulangers pour expliquer cette différence dans les prix? C'est, dit-on, les taxes imposées par les autorités sont de beaucoup plus fortes que dans la capitale de la province d'Ontario.

—La fixation d'un maximum par la Commission des grains sur le blé, peut-elle faire diminuer le prix du pain actuellement? demandait un représentant de la "Presse" à un de nos principaux marchands de grains et de farine, ce matin.

—"Celle influence ne pourra guère se faire sentir qu'à l'automne, fin d'octobre ou commencement de novembre", fut-il répondu.

Le prix fixé par la commission de \$2.40 par boisseau est inférieur à ce que voudraient avoir les détenteurs de blé à Montréal. C'est ce qui a été rapidement constaté par le représentant de la "Presse", cet avant-midi. Mais un commerçant qui tient une place des plus enviables dans le monde du commerce des grains, n'hésitait pas à déclarer que ce prix serait excessif pour la prochaine récolte. Mais, à ce sujet, M. Ainey met les choses au point.

M. JOSEPH AINEY, commissaire de la cité de Montréal qui fait partie de la commission des grains, nommée par le gouvernement fédéral, déclare que le prix maximum de \$2.40 par boisseau de blé, est une mesure temporaire, et qu'elle s'appliquera qu'au blé actuellement récolté, et non au blé de la prochaine récolte. "C'est la commission de l'année qui a l'honneur d'être l'un des membres de la commission, ce matin, à un représentant de la "Presse", qui a fixé à \$2.40 le prix maximum auquel sera vendu, à partir du 1er août prochain jusqu'à nouvel ordre, le boisseau de blé, sur les marchés publics, en Canada. Cette mesure est transitoire, c'est-à-dire qu'elle ne s'applique qu'au blé qui est actuellement en magasin, ou dans les dérivés, et dont il reste, au rapport des inspecteurs, encore plusieurs millions de minots à vendre. Pour le blé de la récolte prochaine, notre commission s'assemblera dans le cours du mois d'août, pour en fixer le prix."

M. Ainey dit que c'est le plus grand désir de la commission de rendre parfaite justice à tous d'abord, le producteur doit être rémunéré aussi largement que possible, pour son travail. A l'intermédiaire, aussi, doit revenir un bénéfice raisonnable. Mais ce que l'on veut, c'est empêcher la spéculation de faire monter les prix, dans une mesure qui, souvent, a été jusqu'au scandale. Aussi bien, termine M. Ainey, notre commission des grains étudiera avec la plus scrupuleuse attention, d'abord le prix de revient du blé, y compris le coût de la main d'œuvre, l'usure de la machinerie, les capitaux engagés. Elle tiendra aussi grand compte, naturellement, de la qualité et de la quantité du grain. Le temps qu'il fera est un grand facteur pour la récolte. C'est sur ces données que la commission se basera principalement pour fixer le coût de revient du blé. Quant à l'intermédiaire, on estimera le coût de la manutention, et du transport du blé, et on verra à ce qu'il lui soit alloué un bénéfice raisonnable. Ainsi, les prix devant être payés au producteur d'une part, et au commerçant, d'autre part, il semble bien que la commission sera alors parfaitement en mesure de fixer le prix raisonnable que devra payer le consommateur.

La plupart des hommes qui décident trop vite de se dispenser de l'annonce ont des moments de loisir pour regretter l'erreur qu'ils ont faite.

M. J.-T. FOSTER

Le président du conseil des Métiers et du Travail, de Montréal, estime que toutes les mesures prises pour arrêter la spéculation, sont de bonnes mesures en soi. C'est pour quoi il loue la commission des grains d'avoir fait ce premier pas. Mais il n'est pas en faveur de l'établissement d'un prix maximum, et d'un prix minimum, pour le blé. "Plus que les ouvriers désirent et souhaitent avant tout, dit-il, c'est de couper la gorge à la spéculation. C'est la spéculation activée par la soi-disant loi de la Commission des grains, qui a toujours porté la misère dans la maison du travailleur, et jeté le trouble dans la société. Or, permettre un prix maximum, et un prix minimum, c'est donner encore une chance à la spéculation d'exercer son infâme métier, et c'est le petit ouvrier qui en sera encore la victime. Pas de prix maximum ou minimum, mais un seul prix fixe, établi par le gouvernement, et connu de tout le monde; voilà ce que les ouvriers demandent."

M. HECTOR BERNIER

Le secrétaire général des bricoleurs, de Montréal, est aussi reconnaissant à la commission des grains, de ce qu'elle vient de faire. "C'est un commencement, dit-il, et il est à espérer qu'elle va continuer dans cette voie, en établissant pour le blé, comme pour tous les autres produits de la vie, un seul prix fixe, pour chaque sorte de denrées, et pour toute l'année courante. Ainsi, si, pour le blé, par exemple, si un prix fixe était établi, tout le monde se trouverait complètement rassuré: le producteur saurait qu'il vendra son blé tant; le boulanger saurait ce qu'il lui faut, dans quinze jours il ne paierait pas plus cher, et, enfin, le consommateur, surtout le petit salarié saurait ce qu'il devra payer pour assurer son avenir et celui de sa famille."

A LA HALLE AU BLE

L'établissement d'un prix maximum de \$2.40 pour le boisseau de blé, mesure qui vient d'être adoptée par la "Commission des grains" et qui sera mise en vigueur le 1er août prochain, a eu naturellement pour effet de faire décliner la cote du blé sur les principaux marchés du pays. Dès que la nouvelle fut parvenue à la "Halle aux Grains" de Winnipeg, samedi matin, les spéculateurs qui s'étaient tout d'abord proposés d'acheter sont demeurés inactifs et ceux qui détenaient du blé ou des options sur le blé s'empressèrent de vendre. La demande étant beaucoup plus considérable que l'offre, les cours ont rapidement fléchi. Le blé de juillet, offert jusqu'à \$2.51 en ouverture, tomba vers midi à \$2.40 et \$2.41. Le blé d'octobre fléchissait d'à peu près autant. Personne ne voulait acheter finalement au-dessus de \$2.40. A Montréal et à Toronto, la répercussion n'a pas été aussi sensible, au point de vue de l'activité et du serrail, mais le recul de la cote a été similaire.

Le blé de Winnipeg au comptant clôture, samedi, huit sous en baisse, à \$2.40, comparativement au prix de la veille. Le blé d'octobre ferme aux alentours de \$2.29. La baisse se poursuivait aujourd'hui, mais elle a été moins accentuée, et, à certains moments, l'activité était plutôt restreinte.

Londres, 23.—Le communiqué officiel d'aujourd'hui donne ces renseignements: "Une attaque heureuse a été portée par nous, la nuit dernière, au sud d'Avion. Nos troupes ont atteint leurs objectifs sans subir de pertes sérieuses et elles ont fait des prisonniers. Nous avons aussi effectué des raids pendant la nuit, au sud d'Avincourt ainsi que dans les environs de Bullecourt et de Holiheke. Nous avons fait des prisonniers et quelques Allemands ont été tués. Les avions de l'ennemi ont été bombardés. Des détachements ennemis ont été repoussés au sud-est de Loos et dans les environs de Lombardesby."

BOUS COUPS DES ANGLAIS

COUPE NEFASTE QUI DEVIENT CRIMINELLE

La liste des bêtes qu'on laisse sur les balcons durant ces journées de chaleur et qui sont victimes de chutes sur le trottoir continue de s'allonger. Un bébé d'un an et demi, du nom de Jaldner, a été amené à l'hôpital Général, hier matin, souffrant d'une fracture du crâne. Sa mère l'avait placé sur un balcon pour le mettre au frais et on ne sait comment la chose arriva, mais l'enfant cubuta au bas de ce balcon d'une hauteur de plusieurs pieds. On ne croit pas qu'il puisse survivre.

GRAVE MENACE

Dans un port américain, 22.—Les officiers d'un vaisseau anglais disent que ces jours derniers, ils ont vu dans l'Atlantique un navire mystérieux. C'était, croient-ils, un croiseur auxiliaire allemand.

AVOIR LA SIGNATURE DU MAIRE

On se demande à l'hôtel de ville, si elle est absolument nécessaire.

POUR QUE L'EXPERTISE PUISSE ETRE COMMENCEE

Les opinions varient énormément sur ce sujet, des plus déconcertantes.

ARTICLE DE LA CHARTE

Le maire et M. le commissaire Villeneuve étaient à l'hôtel de ville, ce matin. Le premier a réaffirmé sa résolution de s'opposer à l'expertise et de ne pas signer le contrat avec les experts, au nom de la ville, maintenant que le conseil municipal a passé outre à son veto. M. le commissaire Villeneuve a déclaré, de son côté, que l'expertise se ferait. "Le conseil est suprême", a-t-il dit, "et l'expertise qui a été décidée se fera. S'il faut des procédures et des brefs de mandamus, pour cela, vous pouvez être assurés qu'il en sera pris autant que ce sera nécessaire."

HORS DE CE DEBAT

M. le commissaire Ainey était également à l'hôtel de ville, ce matin; mais il n'a pas pris part au débat. L'échevin Larivière était aussi là; lui et M. le commissaire Villeneuve sont d'opinion que le maire pourra se dispenser de signer, s'il ne veut pas le faire, parce que la réaffirmation de la décision du conseil rend cette signature inutile. On continue de débattre la question. Voici l'article de la charte qui, d'après quelques personnes, réglerait le cas:

CONTENU DE L'ARTICLE

"Art. 23.—Tous règlements, résolutions, obligations ou contrats sont, dans les quarante-huit heures de leur approbation par le conseil, présentés par le greffier au maire, pour qu'il donne son assentiment et y appose sa signature."

"Si le maire refuse de les approuver, il les remet, avec ses objections par écrit au greffier, qui les soumettra au conseil. Le conseil, à la suite de la décision du conseil, à la séance suivante, comme matière d'urgence et de privilège."

"Si une majorité des membres de ce conseil approuve de nouveaux règlements, résolutions, obligations ou contrats, le maire est tenu de les signer et approuver, et s'il refuse de le faire, les règlements, résolutions, obligations ou contrats sont légaux et valables comme s'ils les avait signés et approuvés, sauf néanmoins les cas où il est déclaré, par les dispositions de cette charte, qu'une majorité spéciale est requise pour l'approbation de tout règlement, résolution, obligation ou contrat, ou que l'assentiment du maire est spécialement requis pour telle approbation."

LA VERSION DE L'ITALIE

Rome, 23.—Le communiqué officiel d'aujourd'hui donne les renseignements suivants: "Entre la Chiesa et l'Alto, des escarmouches nous ont été favorables. Dans la soirée d'Avio, nos artilleurs ont mis hors d'état une batterie ennemie. Dans la région de Carniole, des groupes importants d'ennemis ont été mis en fuite. Des groupes d'ennemis ont aussi été dispersés entre Lussitz et Mariborhetho, ainsi que dans la vallée de Pella. Sur certains points du front des Alpes Juliennes, le duel d'artillerie a été violent. La nuit dernière, nos aviateurs ont effectué des raids."

L'AUTRICHIEN A L'ATTAQUE

Petrograd, 23.—Le communiqué officiel d'aujourd'hui donne ces renseignements: "Entre les rivières Zerezh, Stripa et Zlota, les Austro-Hongrois ont continué à attaquer et ont occupé des villages. Le chef de l'état-major d'une division russe a été tué alors qu'il essayait de rétablir la discipline parmi ses troupes sur le front de la Galicie orientale."

LES PERTES CANADIENNES

Ottawa, 23.—La liste des blessés qui a été publiée à midi porte 125 noms. Le nombre des soldats tués ou ayant succombé à leurs blessures est de 25.

LES BONS INDICES

Copenhague, 23.—On annonce que les ouvriers des chantiers maritimes de Hambourg menacent de se mettre en grève pour obtenir une augmentation de salaire et de meilleures conditions de travail.

UN CONFLIT ENTRE LA COUR CRIMINELLE ET L'AUTORITE MILITAIRE

Ce que prétend un soldat acquitté par le magistrat de police.—Repris par les autorités militaires, il aurait été mis au pain noir et enfermé dans un cachot.

BREF D'HABEAS CORPUS

Il a été présentée ce matin, en cour de pratique, devant l'hon. juge Lane, une requête, pour bref d'Habeas Corpus, afin de faire remettre en liberté, un ancien soldat du 150ième bataillon, Emile Thérien, détenu aux casernes de la rue Peel.

Voici les faits tels que rapportés dans la requête: Au mois de juin 1916, Emile Thérien, s'engageant dans le 150ième bataillon des forces expéditionnaires d'outremer, après avoir subi un examen médical, satisfaisant. Quelques mois plus tard, en janvier 1917, avant le départ du 150ième, un nouvel examen médical trouva Thérien impropre au service militaire.

En attendant d'être régulièrement licencié, Thérien fut transféré au "Composite Regiment". Pendant ce temps, la famille du malheureux soldat ne recevait aucun secours; elle crevait littéralement de faim. Thérien, afin de se procurer sa femme et ses cinq enfants en bas âge, laissa le "Composite Regiment", pour aller travailler.

Le 15 juin 1917, le lieutenant-colonel Blaisson, inspecteur du "Composite Regiment", porta plainte devant la Cour des magistrats de police, contre Emile Thérien, l'accusant de s'être absenté de son régiment, sans permission. Thérien fut arrêté et subit son procès le 6 juillet devant l'hon. juge Lanctôt, après que le lt-col Blaisson eut déclaré faire option pour un tribunal de juridiction civile.

"Dans l'après-midi du 4 juillet, quelques heures après son acquittement, Thérien était rencontré, coin des rues Centre et Roper, par deux soldats du "Composite Regiment" nommés Grouhy et Wilham, qui dirent à Thérien de les accompagner aux casernes de la rue Peel, afin d'y prendre son "certificat de décharge" si longtemps attendu, et recevoir en même temps 30 jours de paie.

"Thérien, crédule et ne soupçonnant aucun piège se rendit aux casernes, et là, bien loin d'y recevoir "son certificat de décharge" et 30 jours de paie, fut enfermé aux cachots et mis au pain noir. Les autorités militaires ne se souciaient guère du jugement rendu par le magistrat Lanctôt."

La requête est présentée par Me Charles Bruchési, C.R., et demande que le bref soit émis contre le lt-col W.-H. Schneider, commandant du "Composite Regiment".

Le bref émane: il est rapportable mardi, 31 juillet. La plaidoirie ne manquera pas d'intérêt, puisque ce sera peut-être un des derniers brefs d'habeas corpus que la Cour supérieure pourra recevoir.

IL EN COÛTE CHER D'AVOIR DES PEUX DE CASTOR CHEZ SOI

Une maison de Montréal chez qui on en avait saisi cent cinq a été condamnée à des amendes qui se chiffrent à \$1050, et à la confiscation des fourrures.

LA SEVERITE DE LA LOI

Le juge Saint-Cyr a rendu jugement, ce matin, dans la cause de M. Levinson et compagnie, chez qui les gardes-chasse, Gailbois et Currid, ont, le 15 juin dernier, saisi cent-cinq peaux de castor.

Au cours du procès, Me Papineau Couture, qui représentait la défense, a prouvé que les peaux avaient été achetées d'une autre maison, et l'un des employés de cette dernière maison, entendu comme témoin, a déclaré que les peaux provenaient de castors tués en dehors de la province de Québec, sans déterminer l'endroit précis.

Or, voici comment se lit la section 3, de l'article 2338 de la loi de la chasse de Québec:

"Tout gibier saisi d'être saisi en vertu de la disposition de la présente section, trouvée en la possession d'une personne, dans les limites de cette province, est présumé être saisi en vertu de la présente loi de la province, et il incombe à cette personne de faire une preuve complète que le gibier a été tué ou pris en dehors de la province."

Comme cela n'avait pas été fait à la satisfaction du président du tribunal, les défendeurs ont été condamnés à \$10 d'amende pour chacune des cent-cinq peaux de castor saisies.

L'amende imposée est donc de \$1050 et de plus les peaux sont confisquées.

M. Henri Béique représentait le gouvernement dans cette cause.

Me Papineau Couture, après que le jugement eut été prononcé, demanda, de la part de ses clients, quelques jours pour payer pour dans l'intervalle décider si oui ou non il en appellera de cette décision.

BELLE PERSPECTIVE

Paris, 23.—Le rapport officiel sur l'état des champs dit que, depuis le 1er juin, il y a eu une grande amélioration et que le blé promet d'être abondant.

UNE ATTAQUE HEUREUSE DES SOLDATS CANADIENS DANS LA REGION D'AVIONS

cent cinquante verges et sur une distance de sept cents verges. Un grand nombre d'abris ont été bombardés. Ces abris avaient été construits sur les deux côtés du remblai du chemin de fer reliant Avion à Méricourt. Ce remblai a une hauteur de vingt pieds. Pour atteindre les abris, les Canadiens ont dû se frayer un chemin au milieu de l'obscurité parmi un groupe de maisons en ruine. Les réseaux de fil métallique avaient été détruits par le feu de l'artillerie.

DE NOUVEAUX SUCCES POUR LES ANGLAIS EN PALESTINE

Londres, 23.—Le communiqué suivant sur les opérations, en Palestine, a été publié aujourd'hui: "Le 19 juillet, pendant la matinée, des escadrons de cavalerie canadiens sont sortis de Beersheba et nous avons fait treize prisonniers. Dans la nuit du 20 juillet nos troupes ont effectué avec succès des raids au sud-ouest de Gaza. Elles ont tué un officier et 101 soldats. Elles ont fait 17 prisonniers et pris un mortier de tranchée et une mitrailleuse."

UNE REGLEMENTATION DU TARIF POUR LE TRANSPORT MARITIME

Washington, 23.—La réglementation des taxes pour le transport maritime entre les Etats-Unis et les nations alliées a été acceptée en principe par les gouvernements de Londres et de Washington. Des négociations ont été entamées par les autorités américaines et l'ambassade anglaise dans le but d'effectuer la réglementation voulue et de faire baisser les taxes exorbitantes. La France et l'Italie ont fait connaître leur désir d'accepter le principe. Des négociations avec le Japon seront probablement entamées quand arrivera la mission japonaise dirigée par le vice-amiral Takeshita.

L'ORIGINE



Hindenburg.—Comment vous est venue l'idée de mettre des gaz asphyxiants, Sire? Le Kaiser.—Un soir... en retirant mes bottes... (Le Pêle-Mêle).

SAGE MESURE

Londres, 23.—L'importance que le gouvernement attache au débat sur le projet de loi qui propose de payer aux cultivateurs certain prix pour les récoltes de céréales, pendant quelques années, après la guerre, est démontrée par une déclaration du whip" du gouvernement. Un salaire minimum de \$6.25 par semaine est proposé. Le projet de loi, croit-on, créera une situation reconfortante s'il est accepté.

EXPLOSION QUI CAUSE LA MORT D'UNE ENFANT

Le feu est mis à ses vêtements par le réservoir d'un auto.

DEUX AUTRES BLESSES

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 23.—Un bien pénible accident d'automobile est survenu à Saint-Ephrem de Beauce, samedi soir. M. Gagnon, un hôtelier de l'endroit, revenait d'une promenade en compagnie de son chauffeur et d'une fillette, la petite Bolduc, sa nièce, lorsque, en entrant la voiture au garage, le réservoir fit explosion. Une gerbe de flammes enveloppa aussitôt tous les occupants qui recevaient des blessures plus ou moins graves. M. Gagnon et son chauffeur, un nommé Nadeau, survivront probablement aux suites de cet accident, mais la fillette est morte six heures plus tard, le corps tout carbonisé. La victime assaillit quelques jours en visite chez son oncle. Elle était âgée d'environ huit ans.

DANGER POUR L'EXPERTISE

L'expertise municipale est en grand danger: le maire se montre un adversaire irréductible de cette mesure. Maintenant qu'on a renversé son veto, il songe à prendre un autre moyen pour empêcher l'expertise. La résolution adoptée décide que le maire devra signer un contrat avec les experts, au nom de la ville. Or, il annonce qu'il a l'intention de ne pas signer ce contrat.

A moins qu'une procédure d'intervention, pour le forcer à donner sa signature, l'expertise tombera à l'eau. En attendant, elle est, de nouveau, fortement compromise.

PAIX RETABLIE A PETROGRAD

Londres, 23.—Les dépêches reçues par l'ambassade russe disent que la rébellion à Petrograd, peut être considérée comme définitivement supprimée. Les régiments qui ont pris part aux émeutes sont désarmés et désorganisés. Les troupes font le service de surveillance. La résolution accordant des pouvoirs illimités au gouvernement a été adoptée par le vote suivant: 252 voix contre 57, au cours d'une séance conjointe du conseil des paysans et du Conseil des ouvriers et soldats.

DE PASSAGE A MONTREAL

Sa Grandeur Mgr J.-S.-H. Brunet, évêque de Mont-Laurier, passait de passage à l'archevêché, aujourd'hui.

Avis Important aux Annonceurs

Par suite du nombre sans précédent d'annonces que nous recevons à cette saison, et de l'encombrement quotidien qui résulte de l'arrivée de tant de copie à la dernière minute, LA PRESSE se voit dans l'obligation d'avertir ses annonceurs désirant avoir une insertion certaine de leurs annonces de bien vouloir nous les faire parvenir d'aussi bonne heure que possible la veille de la date de l'insertion désirée.

Nous ne pouvons garantir l'insertion des grandes annonces dont la copie arrivera après 5.30 p.m. la veille du jour de la publication.

Les annonces qui nous seront envoyées de bonne heure recevront, naturellement, une meilleure attention, tant sous le rapport de la composition que sous celui de la position.

Limited
MAIN 1731

LES LIBERAUX ONT EXPOSE LEURS VIES DANS DEUX COMITES

Dans Jacques-Cartier, M.M. D.-A. Lafortune, le notaire Ashby, T. Rhéaume et autres, exposent leur politique, tandis que dans les Deux-Montagnes on entend M.M. Ethier, le maire Martin, J.-W. Lévesque et P.-A. Séguin.

ON COMBAT LA CONSCRIPTION

A POINTE CLAIRE

(De l'envoyé spécial de la Presse)

PoinTE-CLaIRE, 23.—La chaleur accablante d'hier n'a pas empêché les électeurs de Jacques-Cartier de venir en nombre considérable à PoinTE-CLaIRE, pour entendre le député libéral de Montcalm, M. D.-A. Lafortune, ainsi que les orateurs qui l'accompagnent. L'assemblée était présidée par M. Joseph Martin et M. H. Legault. Le lieu de la réunion ne pouvait être mieux choisi : l'assistance se trouvait au bord du lac Saint-Louis, à l'ombre des grands arbres qui arrêtaient les rayons du soleil et permettaient à tous de jouir d'un peu de fraîcheur.

M. le notaire Ashby, député de Jacques-Cartier au provincial, parla le premier. Il s'opposa à la conscription parce que le Canada a besoin de ses hommes pour cultiver le sol, diminuer le coût de la vie et fournir à nos soldats les vivres et les munitions nécessaires. Il veut que chacun travaille pour l'union des races. "Laurier, dit-il, a travaillé 25 ans pour rétablir l'accord parmi les diverses nationalités. Il n'a malheureusement pas réussi. Aujourd'hui, il est temps de comprendre notre devoir et de nous défendre sans blesser personne." M. Ashby termine en félicitant la jeunesse libérale qui a convoqué l'assemblée.

Les orateurs suivants furent M.M. W.-D. de Bellefeuille, George Robert, Théodore Rhéaume et Omer Legendre.

M. Lafortune, député de Montcalm, et candidat libéral dans Jacques-Cartier, se leva alors au milieu des applaudissements.

"Nous revenons d'Ottawa, dit l'orateur un peu plus de bonne humeur que la semaine dernière, parce que nous avons réussi à empêcher la prolongation et d'imposer l'obligation de nouvelles élections générales.

Je ne veux blesser personne, continue l'orateur avant d'entrer dans la discussion de la question du jour, mais je suis libéral ; je ne serais pas digne de représenter le comté de Jacques-Cartier si je n'avais pas le courage de dire à mes adversaires que je respecte leurs opinions.

M. Lafortune annonce qu'il a quitté le comté de Montcalm, pour tenter fortune dans Jacques-Cartier. Confiant dans son étoile et dans la bonté de sa cause, il espère que les électeurs de cette région lui feront bon accueil. Il fait en passant un magnifique éloge de feu F.-D. Monk, ancien député du comté. "J'avais tellement d'estime et de respect pour lui, dit-il, que jamais je n'aurais consenti à lui disputer le vote populaire."

Parlant ensuite de la conscription, l'orateur dit que la mesure présentée par le gouvernement est illégale, parce que celui-ci n'a pas de mandat. "Si les libéraux, dit-il, avaient su qu'une telle loi devait être présentée, jamais ils n'auraient consenti, l'an dernier, à prolonger le terme du parlement. Une de nos nombreuses raisons qui me font combattre le service obligatoire, c'est que, en le mettant en vigueur, nous ferions exception dans l'empire. En effet, ni l'Irlande, qui fait partie intégrante de l'empire, ni l'Australie, ni l'Inde, l'orateur dit, n'ont l'Afrique n'ont la conscription. Pourquoi le Canada serait-il le seul à aller jusqu'à l'extrême limite du sacrifice ?

A la dernière session, le discours du trône, qui avait été secondé par le député conservateur de ce comté, disait qu'il n'y aurait pas de service obligatoire, dans le Dominion. Pourquoi Son Excellence le gouverneur aurait-il fait une telle promesse, si la conscription avait été réellement nécessaire ?

Puis l'orateur dit un mot des cartes du service national et démontre que le clergé a été trompé par des ministres fédéraux. Quant au recrutement dans la province de Québec, M. Lafortune croit que les autorités militaires n'ont pas su s'y prendre pour encourager l'enrôlement de nos compatriotes. Si on avait employé plus de Canadiens-français au recrutement des autres provinces, on aurait obtenu de meilleurs résultats et il y aurait moins d'animosité entre les races qui habitent notre pays. En outre, dans Ontario, on a tout fait pour empêcher la population canadienne-française de servir. Tandis que les Allemands y ont droit à leurs écoles, les nôtres violent leur langue bannie des institutions ontariennes. La conscription n'est pas une question de parti, mais une question nationale.

L'orateur, avant de terminer, ajoute que le Canada a fait un magnifique effort et qu'on ne peut l'accuser d'avoir manqué à son devoir. Il répond à ceux qui accusent sir Wilfrid Laurier d'être responsable de ce qui arrive, parce que, celui-ci, lors de la guerre des Boers, avait envoyé 3,000 Canadiens pour aller l'Angleterre. Ce n'est pas un nombre d'hommes fort restreint, et la mesure avait été adoptée à l'unanimité. Le chef de l'opposition d'alors, sir Charles Tupper, avait blâmé Laurier et avait prétendu que le renfort était insuffisant et qu'on aurait dû armer 15,000 soldats. C'est dire que le gouvernement conservateur aurait fait beaucoup plus que les libéraux.

M. Lafortune termine en se déclarant contre toute coalition. Il affirme que sir Wilfrid Laurier n'aurait pas accepté une telle alliance sans se rendre responsable des actes des ministres fédéraux actuels.

Les orateurs plurent pour avoir le

CASTORIA DE FLETCHER

A SAINT-EUSTACHE

(Spécial à la Presse)

Saint-Eustache, 23.—Une réunion contre la conscription avait rassemblé, hier, à Saint-Eustache, une foule nombreuse. Cette réunion avait été convoquée par M. Calixte Ethier, le député des Deux-Montagnes. Il avait invité plusieurs de ses amis à prendre la parole avec lui. Les orateurs ont été : le maire Martin, le député de Laval, et M. P.-A. Séguin, le député de l'Assomption.

L'assemblée a été tenue sur la place de l'église ; elle était présidée par M. Wilfrid Lorrain, maire de l'Ardor-à-Plouffe, et par M. Alphonse Bélat, maire de Saint-Eustache. M. Bélat a prononcé un vigoureux discours. Il a fait un rapprochement entre l'autocratie du Kaiser d'Allemagne que l'on combat en Europe et celle de M. Borden qu'il nous faut combattre ici. Les deux catholiques du même sentiment, le mépris du peuple et de ses libertés.

Il rend hommage à la spontanéité qui a fait se lever la province de Québec et le Canada tout entier lorsqu'il s'est agi d'aller combattre en terre étrangère la cause de l'humanité et de la civilisation. Le Canada a fait sa part et les Canadiens combattent les deux côtés du même sentiment, le mépris du peuple et de ses libertés.

Il rend hommage à la spontanéité qui a fait se lever la province de Québec et le Canada tout entier lorsqu'il s'est agi d'aller combattre en terre étrangère la cause de l'humanité et de la civilisation. Le Canada a fait sa part et les Canadiens combattent les deux côtés du même sentiment, le mépris du peuple et de ses libertés.

Vous vous êtes sans doute demandés, déclare l'orateur, pourquoi tant de lois arbitraires émanent aujourd'hui du parlement britannique. Il rappelle ici comment le parlement actuel a réussi à escamoter l'an dernier une prolongation de terme générale à la promesse formelle qu'il n'y aurait pas de conscription en Canada.

Le maire Martin invite à son tour à prendre la parole, a été l'objet d'une chaleureuse réception de la part de l'auditoire.

Le maire de Montcalm a exprimé le ferme espoir que le sénat canadien qui est sensé être composé d'hommes sages, qui est, de fait, indépendant des partis politiques mettra la hola à la loi de conscription. M. Martin voit dans les perturbations d'aujourd'hui les effets des causes qui ont été posées en 1911.

M. J.-W. Lévesque, le député de Laval, s'est exprimé comme suit : "Le gouvernement actuel commet deux crimes. En voulant d'abord imposer la conscription, puis en voulant l'imposer sans mandat."

"Tandis que les Sévigny veulent envoyer les sénaristes à la guerre, il s'est trouvé un homme pour prendre la défense du clergé catholique et cet homme c'est sir Wilfrid Laurier."

M. Lévesque stigmatise la double et absurde politique des députés de l'Ouest qui d'un côté votent pour envoyer nos hommes sur les champs de bataille et de l'autre, réclament à grands cris de la main-d'œuvre pour les moissons. Quel de plus insensé. M. Lévesque prédit en terminant une éclatante victoire pour M. Ethier dans son comté et une victoire non moins éclatante pour sir Wilfrid Laurier dans tout le pays, le soir de l'élection prochaine.

M. Séguin, député de l'Assomption rend hommage dès le début de son discours aux cendres des héros qui ont fait la patrie de Saint-Eustache. Ces héros d'autrefois furent les pères des paisibles citoyens d'aujourd'hui et ceux-ci retiennent de ceux-là un sang et des exemples qui le Canada doit avoir la primeur de la victoire.

Quant la province de Québec se prononce contre la conscription, les autres provinces auraient mauvaise grâce à la taxer de lâcheté. Est-ce lâcheté que de dire et de croire que le Canada doit avoir la primeur de la victoire, de nos sœurs et de nos frères ?

M. Séguin comprend que l'en face de la chose et met le choc pour l'Angleterre mais il ne comprend pas qu'il faille, pour cela, aller jusqu'au sacrifice de notre propre identité comme peuple. Que les gens s'en rendent volontairement soit, mais forcément, non.

M. O. GLADU DANS YAMASKA

(Spécial à la Presse)

Saint-François-du-Lac, 23.—M. Oscar Gladu a été, à l'unanimité, choisi comme porte-étendard par les libéraux du comté d'Yamaska, à une convention qui a été tenue hier.

M. Gladu est un fils du comté et il l'a représenté, à Ottawa, comme libéral, depuis 1904 à 1911, année où il fut défait par M. A.-A. Mondou, conservateur-nationaliste. Le député actuel, par 83 votes, M. Gladu est cependant demeuré dans la politique active.

Il a accepté, hier, la nomination qu'on lui offrait. Au cours de la campagne qu'il a prononcée, il s'est déclaré avec énergie contre la conscription. Il a accusé sir Robert Borden d'avoir manqué à sa parole, à ce sujet.

NOUVELLES OUVRIERES

NATIONALISATION DES NECESSITES PUBLIQUES

La nationalisation des services d'utilité publique, de celles, du moins, qui ont trait à la production et à la distribution des articles nécessaires à l'existence humaine, s'impose de jour en jour davantage à l'attention des gouvernements. Telle est la déclaration qui vient d'être faite par le commissaire Collier, des Etats-Unis, dans un rapport qu'il vient de soumettre au congrès du Sénat. Cette déclaration a été immédiatement transmise aux conseils ouvriers de la Fédération Américaine du Travail, aux unions et à tous les corps centraux du travail organisés d'Amérique. Dans tous les milieux ouvriers, elle provoque la plus vive émotion, car il y a plus de 50 ans que les ouvriers du monde entier ont inscrit la nationalisation en tête des articles de leur programme.

Aujourd'hui, les ouvriers constatent que la force même des choses impose que leur programme soit réalisé sans délai. Le commissaire Collier, parlant du charbon, déclare ceci, qui intéresse les ouvriers canadiens au même degré, sinon plus : "Les charbonniers ont été les premiers à se rendre compte que les habitants des Etats-Unis : "Fixer le prix du charbon, à sa sortie de la mine, c'est très bien ; mais c'est quand le charbon est sorti de la mine que le trouble commence ; les chemins de fer ne fournissent pas les wagons de fer qui sont nécessaires pour le transporter et le distribuer. Il faut que l'Etat prenne sa charge, non seulement l'exploitation des mines, mais qu'il exploite aussi les chemins de fer, afin de s'assurer que le charbon sera distribué strictement et à temps". Le commissaire ajoute ces remarques, qui sont bien propres à faire réfléchir : "Si l'on retarde de quelques jours nécessaires pour contrôler le transport et la distribution du charbon, par les chemins de fer, je puis affirmer qu'il y aura bien des gens en ce pays qui mourront de froid, l'hiver prochain. Les affaires du pays seront paralysées, les manufactures, ateliers, usines, obligés de fermer". Comme question de fait, le commissaire dénonce certaines mines où les mineurs ne travaillent que deux ou trois jours par semaine, parce que les chemins de fer ne fournissent pas à enlever le charbon extrait des mines, dont les abords sont encombrés.

CONVENTION DES CLUBS

Les clubs ouvriers de Montréal et de la banlieue, clubs indépendants, fédérés ou affiliés au comité central du parti ouvrier, sont priés d'envoyer leurs représentants à la convention qui aura lieu ce soir, à 8 h., à la salle du club ouvrier Saint-Jean-Baptiste, salle Lebeau, 777 Henri-Julien. Le comité, qui a été chargé de rédiger une nouvelle constitution, a terminé son travail. Le comité a fait tous ses efforts pour rencontrer le mieux qu'il a pu, les désirs de tous les clubs. Il a pris en considération toutes les plaintes qui ont été soumises, et il a cru rendre les mesures nécessaires pour ne pas laisser se répéter les abus qui ont provoqué ces plaintes. La pensée qui a guidé le comité, c'est d'arriver à implanter à Montréal, dans la banlieue et dans le reste du pays un parti nettement ouvrier, fort indépendant et respecté. En convoquant les délégués des clubs, le comité déclare ne vouloir enchaîner personne, mais il serait heureux que tous les clubs, sans distinction de nuances, fussent représentés à cette assemblée, afin que leurs délégués puissent voir s'il y aurait pas moyen de cimenter l'entente fraternelle, qui est depuis si longtemps souhaitée, entre toutes les organisations ouvrières de notre grande cité canadienne. Qu'on se le dise.

APPEL AUX CHARPENTIERS

L'union locale No 134 de la Fraternité Unie des charpentiers et menuisiers donne avis à ses membres que ce soir, aux quartiers généraux de la construction, 417 Ontario est, les officiers distribueront des copies de la constitution générale. Comme chacun des membres de ce local est directeur, distributeur et intéressé par les dispositions contenues dans cette constitution, il est du devoir strict de tous d'être présents à cette assemblée, tout membre qui se présente, devra souscrire son nom et ses pénalités inscrites dans la constitution, à l'article : "Obligation des membres à assister aux assemblées". La séance commencera à 8 h. p.m.

REUNIONS POUR CE SOIR, 4ème LUNDI DU MOIS

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION, 417 Ontario Est : Union No 134 des charpentiers et menuisiers ; Union Internationale No 317 des tailleurs couturiers d'Amérique ; Union No 349 de la Fraternité Internationale des peintres, décorateurs ; Union No 359 de la Fraternité Internationale des peintres, décorateurs.

QUARTIERS DES CHARPENTIERS

274 Amherst : Union No 1127 des employés des manufactures de portes et de châssis.

QUARTIERS DES CORDONNIERS

1215 Sainte-Catherine Est : Union 428 des cordonniers de la B. & S.W.U.

SALLE SAINT-JOSEPH : 182 Sainte-Catherine Est

Société canadienne des ingénieurs mécaniciens.

SALLE ALLIANCE NATIONALE, 235 Baudry

Union Internationale No 492 des électriciens employés sur les lignes. Union Internationale No 33 des électriciens.

SALLE PRINCE-ARTHUR, 39 Prince-Arthur

Section canadienne des travailleurs de la confection.

SALLE LEBEAU, 777 Henri-Julien

Convention des clubs ouvriers, de Montréal (spéciale).

DANS L'ILE JEUDI LE 26

Grand pique-nique en l'honneur de l'échevin Vandaele, président de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse. L'île sera ornée de fleurs, de drapeaux, de bannières, de lanternes et de programmes. Les prix de décoration des tables et autres. Pour autres informations, téléphoner à Est 444. M.M. Bernier et Ducharme, organisateurs.

DEGATS DE LA FOUDRE A HUDSON

Les glacières de la City Ice sont réduites en cendres.

PENDANT LA TEMPETE

Hudson, 23.—Les immenses glacières de la compagnie "City Ice," l'édifice du club nautique, deux maisons et plusieurs hangars ont été détruits par un incendie, pendant la grande tempête de samedi à dimanche. Les pertes matérielles qui s'élèvent à plusieurs milliers de dollars, sont couvertes par les assurances. La foudre qui est tombée sur les glacières allumé cet incendie désastreux. Les flammes se sont propagées avec une rapidité étonnante et, un moment, on a craint que toute une section de cette municipalité soit détruite. De bonne heure, hier matin, on demanda le secours des pompiers de Montréal. Une pompe à vapeur, un wagon à boyaux et une douzaine d'hommes furent envoyés sur les lieux, par le département des incendies de la métropole.

Les glacières qui sont en bois, offrent un aliment facile à l'incendie et les pompiers volontaires ne purent en arrêter les progrès. Plusieurs chaudières et quelques canots qui se trouvaient dans les hangars du "Hudson Boating Club," n'ont pu être sauvés.

La plupart des hangars de la compagnie "City Ice," au moment de l'incendie, étaient remplis ; tous ont été rasés par le feu et, des milliers d'énormes blocs de glace, qui sont encore sous les ruines, devront être taillés de nouveau avant d'être livrés à la consommation.

On prétend que les dégâts, aux glacières seulement, y compris les machineries et autres accessoires, s'élèvent à plus de 200,000. Ce n'est qu'au cours de la nuit dernière que l'on est parvenu à maîtriser complètement les flammes.

SOIREE FRANCAISE A LA MALBAIE, DEMAIN

(Spécial à la Presse)

La Malbaie, 23.—On annonce pour demain, 24 juillet, au manoir Richelieu, une grande "soirée française" sous la présidence conjointe de l'honorable William Taft, ancien président des Etats-Unis et de l'honorable Adolphe Turgeon, président du conseil législatif de la province de Québec. A cette occasion, on entendra deux très intéressantes causeries en français par Mme Marguerite Chenu et par Mlle Marguerite de Lambert sur "La Poésie au XIXème siècle" et "La Poésie de la Guerre". Il y aura, aussi, récitation de poésies.

Comme on le sait, Mme Marguerite Chenu est déléguée en Amérique par le comité des "Femmes de France" de la Croix-Rouge, autorisée à prélever des fonds pour cette belle oeuvre. Les noms des généreux souscripteurs seront inscrits dans un livre d'or et publié dans le "Figaro" de Paris.

Mademoiselle Marguerite de Lambert est une femme de lettres très réputée de France. Depuis la guerre, avec tout l'enthousiasme de son âme de poète, et la sincérité de son cœur de vingt ans, avec une intense activité, elle a fait des tournées de conférences de propagande française à l'étranger, en Suisse et en Espagne notamment, où elle eut la joie de réunir de nombreux publics d'amis de la France et de faire vibrer tous les cœurs d'un même sentiment et d'un même enthousiasme.

Le but patriotique poursuivi par Mlle de Lambert se double d'un but de charité. Ses nombreuses conférences ont permis aux "Oeuvres de la Croix-Rouge" (S.B.M.U. de F. de F. Prisonniers de guerre, Oeuvres des mutilés, orphelins, etc.), de recueillir plus de deux cent mille francs.

FEU MME ALYRE CHARLEBOIS

Le 22 courant, est décédée subitement, à l'âge de 66 ans, 11 mois et 22 jours, Mme Alyre Charlebois née Agnès Saint-Denis. Elle veuve de feu Zoé Lamarre, autrfois de Saint-Henri de Montréal, épouse de feu Alyre Charlebois, ex-maire de Nominique, et autrfois de Saint-Henri. La défunte était dame de Sainte-Anne, dame de charité et patronne de toutes les bonnes oeuvres paroissiales.

3 LEADERS LES BIERES PORTER ET EXTRACT DE MALT

Les consommateurs ne pouvant acheter de leur dépositaire local les marques "Dow" peuvent s'adresser au "Département des Comptes par la Poste", 38 Carré Chabouli, Montréal, J.W. 151-0.

IL Y A UN AN EPHIMERIDES DE LA GUERRE

Les 23 et 24 juillet 1916. Les troupes anglaises se sont emparées d'une grande partie du village de Pozieres. Elles sont aussi gagnées du terrain près de Haut-Bouis et dans la direction de Guillemont. Ce sont les Australiens qui se sont surtout distingués au cours des engagements qui ont décidé de la prise de Pozieres.

Sur le front de la Somme, près de Vailly, au nord de l'Aisne, une attaque a permis aux Français de pénétrer dans les tranchées allemandes et de faire des prisonniers.

Le département de la guerre italien annonce aujourd'hui que les troupes font des progrès satisfaisants dans la région d'Asolo où elles tentent de s'emparer du Mont Cimone. Les ouvrages autrichiens, situés au-dessus du sommet, ont été capturés hier, grâce au courage admirable des troupes alpines.

Le général Sir Douglas Haig, commandant des troupes anglaises, a envoyé au gouvernement d'Australie une lettre pour le féliciter du courage de ses soldats qui ont grandement contribué à la prise de Pozieres.

Un communiqué officiel annonce aujourd'hui que les troupes russes avancent continuellement vers la ville forte d'Erlangen. Les avant-gardes russes ne sont plus qu'à 15 milles de la citadelle.

ALMYS Ouvert le Vendredi Soir jusqu'à 9.30 p.m. Fermé à 1 p.m. le Samedi ALMYS

Une Vente Gigantesque de Coupons

Etoffes à robes, soies, velours, tissus lavables, toiles, broderies, dentelles, rubans, cretonnes, tapisseries, tissus à rideaux, voilettes, garnitures.

Grand Nombre à Moitié Prix

Les prix déjà réduits ont été réduits de nouveau ; toute idée de profit a été mise de côté depuis longtemps et maintenant le prix coûtant a été presque oublié dans la préparation de cette grande vente de coupons, résultat de plusieurs mois de ventes remarquables. Beaucoup de morceaux formant des longueurs complètes de costumes, de jupes ou de robes, restés d'un splendide assortiment de tissus de haute classe, ont été inclus dans cette vente. Venez de bonne heure et vous les trouverez.

Toiles Toute femme qui tient maison ou qui doit prochainement tenir maison devrait venir ici demain pour profiter de cette grande vente. Venez avec l'idée d'en faire "une bonne journée" magasin dans un esprit de gaîté aussi bien que dans un esprit d'économie. Ces offres sont pour tout le monde. Coupons de 2 à 7 verges Au rayon de la toile. Tissus à serviettes Grosses toiles Tissus à serviettes à thé Tissus à draps Cotons Batistes Cotons blancs Flanelles Coton à oreiller Coutils Damas de coton Damas Union Damas de toile Des lots de serviettes désassorties en grosse toile, attachées en paquets de 3 à 7 serviettes. Prix à partir de 3 pour 45¢ à 7 pour 98¢.	Soies Ces soies s'enlèveront aussi vite que les flocons de neige au soleil. La saison de la soie bat son plein, et maintenant vient cette vente de coupons—la plupart consistant en longueur pour blouses, robes ou costumes, plusieurs à moitié prix, tous, à des économies appréciables pour vous. Paillette, taffetas, duchesse, popeline, habutai, japonaise et pongée Shantung, khaki-kool, tussor, velveteen, corduroy, etc. Longueurs de 1 à 5 verges, toutes prises dans notre stock régulier.	Dentelles Tout le monde a besoin de dentelle et de broderie. pour ceci ou cela, et cette vente de coupons arrive juste à propos—avec des Longueurs de 1/2 à 2 verges. Quelques-unes marquées à moitié prix. Broderie en mousseline suisse, bordure, entre-deux, broderie à jupons et volant, 17, 20 à 44 pouces de large. Coupons de bordures, d'entre-deux, de trou-trou et de broderie suisse. Le lot comprend des dentelles Val, torchon, Cluny, guipure et orlans, en longueurs de 1/2 à 3 verges. La broderie suisse est de divers patrons et les prix ont été réduits au minimum pour cette vente.
Tissus Lavables Coupons de 2 à 6 verges, au Rayon des Tissus lavables. Guingans, Indiennes, Voiles—unis et fantaisie, Crêpes, Seersuckers, Mousselines, Tissus à jupes, Mullés, Crêpes à kimono, Velours, Rafraîchissements, Wrappettes, Dometes, Edredons, Vestings, dimities, etc.—Jolies et utiles longueurs, restes d'une saison de ventes très active.	Etoffes à Robes Ces coupons d'étoffes à robes seront utiles à plusieurs. 250 coupons comprenant presque 2,000 verges de tissus de bonne perspective convenables pour l'été, l'automne et l'hiver. Vous trouverez des longueurs tout simplement splendides pour les middies ou robes de couvent pour fillettes, pour votre propre jupe ou blouse, pour les complets de garçonnets, etc. Longueurs 1 à 7 verges, serge, whipcord, gabardine, drap fin, popeline, drap Palm Beach, cashmere, lustré, crêpe soie et laina, panama, fantaisies, broché à costume, serge à rayures noires et blanches, drap satin anglais fini chiffon, armure de soie et de laine, soie artificielle, voiles de religieuses, etc. Plusieurs à moitié prix.	Rubans 750 coupons sur les comptoirs des rubans seulement. Il y a des valeurs de 25¢, 30¢ à 49¢. —longueurs de 1/2 à 4 verges. —largeurs de 1/2 à 5 pouces. Comprenant : duchesse, taffetas, cordé, moiré, broché, fantaisies et dresde. Grand choix de couleurs.
Papiers-Tenture Soldes de Papiers-tentures. Moins 1/2 à 3/4 % Patrons pour convenir à toutes les chambres, aussi appropriés pour faire des portières. Couleurs claires, moyennes ou foncées au choix. Lots de 2 à 12 rouleaux du même patron.		

Bonnes Nouvelles de l'Epicerie et du Marché à Viande

10 livres du Meilleur Sucre Granulé 84c Vous Avez Besoin

Avec commande. Un lot par client. Tél. Uptown 7600.

Farine A patisserie— 7 livres... 50¢ 24 livres... \$1.70 Regal— 24 livres... \$1.85 Ogilvie— 7 livres... 56¢ 24 livres... \$1.70 Daily Bread d'Almy— 38 livres... \$6.90 Poudre à pâte Blue Bird la bte au soda Crochard chaudière... 42¢ Finger Snaps, livre... 16¢ Poudre à orenges de Col Spring... 10¢ et 20¢ Poudre d'oeufs Bird 20¢ Poudre d'oeufs Bird 20¢	1 bte de cravette 1 bte de ho... 1 bte de fo... 42c Riz de Siam, 4 livres 31c Riz Patna, 4 livres 35c Riz du Japon, 4 livres 35c Avoine roulée, 6 livres 35c Farine de maïs, 6 lbs 35c Fécule de pommes de terre, le paquet... 15c Riz moulu... 15c Pécule de riz... 15c Tapioca Flak... 10c et 10c Poudre d'oeufs Khovah... 10c Poudre à fiam Double Cream, la bte... 10c Poudre à fiam en cartons... 10c et 10c Mélange idéal à gâteaux-éponges... 10c 1 sac de sel... 3 pour 1 lb de tapon... 35c 1 sac, de raisin... 14c Coriandre nettoyée... 21c Raisin séché... 14c	Raisin Not-a-Seed... 15c et 20c Pommes séchées... 15c Pommes séchées... 15c Pruneaux... 17c Fian aux... McClaren, Ponding au... Citra, Noix de coco, coco, Ponding au... chocolat Marmelade d'Upton, le... pot... 5c et 20c Marmelade d'Upton, le... dière de 4 lbs... 65c Savon Sunny Monds... Savon Sunny Monds... gmons de Clark, la boi... te... 28c et 45c Langue à l'un... de 3... la boîte... 35c et 65c Saumon... 9c à 28c Confitures... aux pommes... et aux fram... boises... Confitures... aux pommes... et aux frai... ses... Confitures... aux pommes... et aux pru... s... Confitures... aux pommes... et aux cas... sis... 10c Chow-chow, 12/5c à 35c Gold Dust, 5c, 10c, 25c Savon White Knight... pour... 31c Savon Sunny Monds... pour... 38c ALMYS Quatrième... étage—Com... mandes par la poste rem... plies.
---	---	--

ALMYS LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

IL Y A UN AN EPHIMERIDES DE LA GUERRE

Les 23 et 24 juillet 1916. Les troupes anglaises se sont emparées d'une grande partie du village de Pozieres. Elles sont aussi gagnées du terrain près de Haut-Bouis et dans la direction de Guillemont. Ce sont les Australiens qui se sont surtout distingués au cours des engagements qui ont décidé de la prise de Pozieres.

Sur le front de la Somme, près de Vailly, au nord de l'Aisne, une attaque a permis aux Français de pénétrer dans les tranchées allemandes et de faire des prisonniers.

Le département de la guerre italien annonce aujourd'hui que les troupes font des progrès satisfaisants dans la région d'Asolo où elles tentent de s'emparer du Mont Cimone. Les ouvrages autrichiens, situés au-dessus du sommet, ont été capturés hier, grâce au courage admirable des troupes alpines.

Le général Sir Douglas Haig, commandant des troupes anglaises, a envoyé au gouvernement d'Australie une lettre pour le féliciter du courage de ses soldats qui ont grandement contribué à la prise de Pozieres.

Un communiqué officiel annonce aujourd'hui que les troupes russes avancent continuellement vers la ville forte d'Erlangen. Les avant-gardes russes ne sont plus qu'à 15 milles de la citadelle.

TOMBOLA A PONT VIAU

Ce soir et tous les soirs de la semaine aura lieu une tombola dans la nouvelle paroisse de Saint-Christophe, au village de Pont-Viau. La musique sera donnée par l'orchestre de Sainte-Brigitte, sous la direction de Delle Roy.

INVENTIONS UTILES

GRANDE FETE DEMAIN A L'ILE SAINTE-HELENE

La fête de demain, à l'île Sainte-Hélène, promet de réunir une des grandes foules de la saison. Le programme des amusements que nous publions plus bas est des plus variés et des prix très nombreux. Avant les sports, il y aura distribution gratuite de bonbons.

Huit tramways fournis gratuitement par la Compagnie des Tramways, à la demande de l'échevin Rubenstein, transporteront les enfants. Trois partiront du coin de l'avenue du Parc et des Pins, trois du coin de la rue Saint-Laurent et des Pins, et deux en face de la station de police, rue Rachel, Parc Lafontaine. Les enfants qui voudront prendre ces tramways, devront être rendus aux points indiqués, à dix heures précises.

PROGRAMME DE LA JOURNEE

A deux heures, distribution de bonbons pour bébés. A deux heures et un quart, concours pour dames mariées. A deux heures et une demie, concours pour demoiselles. A deux heures et quarante, danses, rustiques sous la direction de mademoiselle Laurendeau et du professeur Laing, par les jeunes filles du parc Lafontaine. A trois heures et un quart, courses des filles et garçons.

1ère course: Fillettes de 5 et 6 ans, 4 prix.

2ème course: Fillettes de 7 ans, 4 prix.

3ème course: Fillettes de 8 ans, 4 prix.

4ème course: Fillettes de 9 ans, 4 prix.

5ème course: Fillettes de 10 ans, 4 prix.

6ème course: Fillettes de 12 ans, 4 prix.

7ème course: Fillettes de 14 ans, 4 prix.

8ème course: Filles de 16 ans, 4 prix.

9ème course: Garçons de 5 et 6 ans, 4 prix.

10ème course: Garçons de 6 et 7 ans, 4 prix.

11ème course: Garçons de 8 ans, 4 prix.

12ème course: Garçons de 9 ans, 4 prix.

13ème course: Garçons de 10 ans, 4 prix.

14ème course: Garçons de 12 ans, 5 prix.

15ème course: Course avec obstacles: Garçons de 14 ans, 4 prix.

16ème course: Assaut du drapeau sur échasses, 2 dans 3, 5 prix.

Prix de décorations, offerts par l'échevin Rubenstein.

En cas de mauvais temps, la fête sera remise au lendemain, mercredi.

UNE CHUTE FATALE SUR LE TROTTOIR

Durant la soirée de samedi, un homme faisait une chute sur le trottoir à l'angle des rues Notre-Dame et Delorimier et se fracturait le crâne. Transporté à l'hôpital incriminé, il n'a recouvré connaissance qu'hier soir alors qu'il a pu donner son nom. C'est un vieillard de 60 ans, M. Grannell, demeurant au No 45 rue Erié. Son état est très grave et il y a peu d'espoir de lui sauver la vie.

POINTE GATINEAU

(Du correspondant de la PRESSE)

Poinette-Gatineau, 23.—L'élection du président de la commission scolaire de cette ville a eu lieu et le choix est tombé sur M. R. Lafontaine, maire de la municipalité.

La commission est engagée dans des pourparlers avec la congrégation des Soeurs Grises au sujet de l'enseignement dans les écoles de la commission à partir de cette année. Les frères de l'enseignement chrétien à qui cette tâche était confiée jusqu'à aujourd'hui, devant nous quitter comme résultat des derniers événements.

GRANDE FETE PAROISSIALE DES ITALIENS

La colonie célèbre la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel avec éclat hier.

CONCERT EN PLEIN AIR

Les Italiens de Notre-Dame du Mont-Carmel ont célébré avec beaucoup d'éclat leur fête paroissiale, hier. Il y eut grand'messe solennelle avec accompagnement d'orchestre sous la direction de M. J. Goulet; ensuite, procession au dehors, de la "Madone" avec chants et fanfare. Dans l'après-midi, la fanfare de M. Augustini fit entendre un magnifique concert qui se prolongea jusqu'au soir, dans le jardin en avant de l'église. De très belles décorations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église avaient été faites pour la circonstance. Pour clore la fête, un superbe feu d'artifice eut lieu, dans la soirée, au parc Lafontaine, où la fanfare Notre-Dame de la Défense, aussi sous la direction de M. Augustini, exécuta un joli programme musical.

La fête fut célébrée avec grande solennité et le programme des réjouissances fut fort apprécié des Italiens.

PROTESTATION CONTRE LE BAILLONNAGE DE LA PRESSE

Il y aura ce soir à 8 heures une grande assemblée anti-censure, au No 100 rue Saint-Hubert et Delorimier. Le but principal de l'assemblée est de discuter le projet de baillonnage de la presse par la mesure du service obligatoire. Adresseront la parole MM. Bruno Bouvrette, le notaire L.-N. Richard, Ubald Paquin et autres.

LE SERVICE NATIONAL

On nous prie d'annoncer que le Bureau de Direction du Service National pour le district de Montréal sera transporté demain au numéro 400 de la rue Saint-Ambroise (bureau privé de M. Sherrard).

AVIS A NOS ABONNES

Nous remercions plus réception du prix des abonnements reçus par la maille, soit par mandats, chèques, argent, etc. Pour constater si le montant de votre abonnement a été reçu, vous n'avez qu'à réclamer aux chiffres à côté de votre nom, qui indiquent si le port ou le montant que vous avez envoyé a été reçu. De plus, quand vous changez de place, veuillez toujours nous indiquer votre ancienne adresse.

BEAU SUCCES DU TAG DAY DES BELGES

Plus de 100,000 violettes vendues par 715 dames et jeunes filles.

RECETTE CONSOLANTE

On s'attend à ce que la recette du "tag-day" patriotique des Belges, samedi dernier, dépasse de beaucoup celle de l'an dernier. Toutes les petites violettes achetées pour décorer les donateurs, ont été placées, soit plus de 100,000, et elles l'ont été presque toutes avant trois heures de l'après-midi, tellement la chaleur était grande. Personne ne refusait, car on savait que la recette de la collecte servirait à soulager les héros belges, si éprouvés par la guerre. Les dames et jeunes filles qui offraient si gracieusement les modestes violettes aux messieurs étaient au nombre de 715 et elles avaient été réparties par toute la ville. Elles firent patriotiquement leur devoir.

Le "tag-day" de cette année était sous le patronage de sir Evariste et lady LeBlanc et avait reçu la haute approbation du conseil général de Belgique au Canada. La vente du journal bilingue spécial "Pro-Belgica" a également produit une excellente recette qui sera partagée entre les soldats, aux prisonniers belges, et aux différentes sections de la Croix-Rouge pour les Belges.

Paris, 20.—L'avant-garde des troupes américaines qui avaient quitté jeudi le port où elles campaient provisoirement, est arrivée au camp qu'elle doit occuper définitivement.

LA TEMPETE DANS SOREL

Un violent orage y cause de nombreux dégâts. — Ravages de la foudre.

UNE MORT SUBITE

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel, 23.—Une tempête d'une violence inouïe s'est abattue sur Sorel vers 6 heures, samedi soir. Le vent soufflait avec violence et du sein des nuages enflammés, la foudre éclatait avec rage et la pluie tombait par torrents. Le fluide électrique a allumé des incendies qui furent promptement éteints. La foudre est tombée chez M. Benoit, rue Provost. Le poêle de cuisine fut mis en pièces, mais personne n'a été atteint. Aussi à plusieurs autres endroits, détruisant des fils et des poteaux du réseau électrique et télégraphique. Toute la nuit la ville a été plongée dans une obscurité complète. En maints endroits des arbres ont été renversés par le vent ainsi que des toits et des clôtures. Chez M. C.-J. Wurtele, avocat, un orme séculaire, le plus ancien et le plus gros arbre de la cité est tombé victime de l'ouragan endommageant dans sa chute des maisons du voisinage. A l'horizon le firmament était empourpré et reflétait sinistrement la lueur des incendies allumés dans les campagnes environnantes. La pluie a causé des dommages considérables aux moissons, qui, jusqu'ici, promettaient d'être très abondantes.

Au cours de la tempête de vendredi, un vieillard du nom de Pelletier, qui entra à l'hôpital en ce moment, s'affaissa sur les degrés de l'escalier de cette institution et expira quelques heures après.

Dans le MONDE SOCIAL

Mlle Lucille Prieur est l'hôte de Mlle Simone Brisset des Nos, à Châteauguay.

—Lady Kennedy et Mlle Jean Kennedy, passeront le mois à Mettis.

—L'hon. Jérémie D'Amour et Mme D'Amour sont partis pour la Malbaie.

OTTAWA.—M. et Mme W.-H.-C. Carrier partent vers le premier d'août pour Orchard Beach.

—M. et Mme C.-B. Doherty, partent cette semaine pour Gaspé.

M. Aegidius Fauteux, conservateur de la bibliothèque Saint-Sulpice, et Mme Fauteux, ainsi que Mme H. Fauteux, de Verdun, sont partis pour une vacance de quelques semaines aux Etats-Unis. De Haverhill, Mass., où ils seront pour quelques jours les hôtes de M. et Mme J.-L. D'Aoust, ils comptent se rendre à Hampton Beach pour y séjourner le reste du voyage.

Toronto, 20.—La "Toronto and York Radial Company" a accordé volontairement à ses employés une augmentation de salaire. Il s'agit d'une augmentation de \$19 par mois.

UN NOUVEAU PIANO AUTOMATIQUE MERVEILLEUX

Le nouveau piano ART APOLLO peut être joué de quatre manières différentes: PREMIEREMENT, par lui-même, comme un instrument automatique complet; seul et sans aucune aide, il peut accompagner la voix ou d'autres instruments. DEUXIEMEMENT, le joueur peut mettre dans son jeu toute l'expression qu'il désire, car la soufflerie est actionnée par un moteur électrique. TROISIEMEMENT, par les pédales, comme un piano automatique ordinaire. QUATRIEMEMENT, par la main, comme un piano ordinaire. Tout ce que nous pourrions dire ne saurait vous convaincre comme le fait de voir et d'entendre cet instrument. Venez le plus tôt que vous le pourrez. C.-W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest. R 218-3

UNE VAGUE DE CHALEUR A MONTREAL

Un orage électrique a passé sur la ville samedi soir, et durant près de trois heures, les cataractes du ciel laissèrent tomber des torrents d'eau pendant que le tonnerre grondait dans toute sa majesté, et que les éclairs sillonnaient le ciel. Les piétons qui se trouvaient dans la rue à ce temps durent chercher refuge dans les passages de cour ou les vestibules des magasins. Avec cette chute de pluie, la journée d'hier avec un soleil éblouissant ne pouvait manquer de compter comme une des plus chaudes de l'année. En effet, l'humidité excessive faisait enregistrer 85.8 hier et 83.4 samedi. La ville fut désertée et nos parcs regorgèrent d'une foule avide de respirer un peu l'air frais. La tourmente de samedi soir a passé sur toute la région. Elle commença à traverser le district du nord de Montréal vers 9 heures. A Saint-Jérôme, à Sainte-Marguerite et à Shawbridge, elle fit rage. Durant la journée d'hier, une pluie de chenevilles s'est abattue sur la ville et on les éparpillait sur le trottoir. Les arbres et les clôtures en étaient entièrement couverts et on en a vu grimper le long des murs des grands édifices.

UN SOLDAT ASSOMME A COUP DE BATON

Au cours d'une bagarre qui eut lieu durant la soirée de samedi à l'angle des rues Frontenac et Ontario, un soldat licencié du nom de Emile Foran, âgé de 45 ans, demeurant au No 373 rue Iberville, a reçu sur la tête un coup de bâton. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

ELU ECHEVIN A LONGUEUIL

M. Victor Pigeon est élu par acclamation, en remplacement de M. A. Vincent.

(Spécial à la PRESSE)

Longueuil, 23.—A une élection partielle tenue samedi, le 21 courant en l'hôtel de ville, M. Victor Pigeon, ancien maire et ancien échevin, a été élu par acclamation échevin de Longueuil, en remplacement de M. Arthur Vincent.

Après la proclamation de l'élu, celui-ci a porté la parole, remerciant chaleureusement les citoyens de Longueuil et exposant son programme.

Le maire Thurber, qui était présent, félicita le nouvel élu.

UNE CHUTE BANALE QUI MET SA VIE EN DANGER

Une bambine de 2 ans, Jackie Clader, dont les parents demeurent au No 537 rue Cadieux, est tombée du haut des degrés donnant accès au logis et elle s'est fracturée le crâne. On l'a transportée à l'hôpital Général où son état est considéré grave.

Londres, 23.—Une dépêche annonce qu'il y a plusieurs médecins canadiens à Salonique.

CASTORIA

Pour Bébes et Enfants EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS

Porte Toujours La Signature de *Chas. H. Fletcher*



L'Histoire du Neolin

est l'histoire de la science répondant à un besoin moderne avec un produit moderne.

—des qualités modernes qui relèguent loin dans l'ombre celles que nos pères connurent.

Au passé ténébreux appartient la semelle de cuir — une relique.

Une relique du temps où les hommes ne connaissaient rien de mieux — où ils étaient moins difficiles à contenter.

Perméable, raide, pesante, de peu de durée, elle fit l'affaire tant qu'on ne trouva rien de mieux.

Mais on a aujourd'hui le Neolin, qui remplace le cuir pour les semelles de chaussures.

D'où diminution des comptes de comptes de chaussures et plus de confort.

Le Neolin ! C'est une matière à semelle moderne créée par la science en vue d'une plus longue durée. Une matière capable de résister au plus dur usage et aux routes les plus difficiles. Semelles Neolin — accommodant autant la bourse que les pieds. Semelles Neolin — faisant durer les chaussures plus longtemps en leur conservant leur forme.

Achetez des chaussures à semelles Neolin à vos enfants. Laissez-les courir et jouer. Le Neolin a été fait justement pour répondre à de pareils besoins.

Et les semelles Neolin sont imperméables, bonnes pour la pluie comme pour le beau temps. Bonnes pour l'hiver — bonnes pour l'été.

Ce sont de bonnes semelles parce qu'elles sont légères, flexibles et confortables pour les pieds. Bonnes pour la femme vaquant aux soins du ménage. Bonnes pour l'homme qui travaille au magasin ou au bureau. Bonnes pour les enfants dans leurs heures d'amusement et leurs heures de classe.

Les élégants portent des semelles Neolin afin d'être chaussés à la mode.

Les gens bien pensants portent des semelles Neolin en vue d'une plus longue durée et d'un plus grand confort.

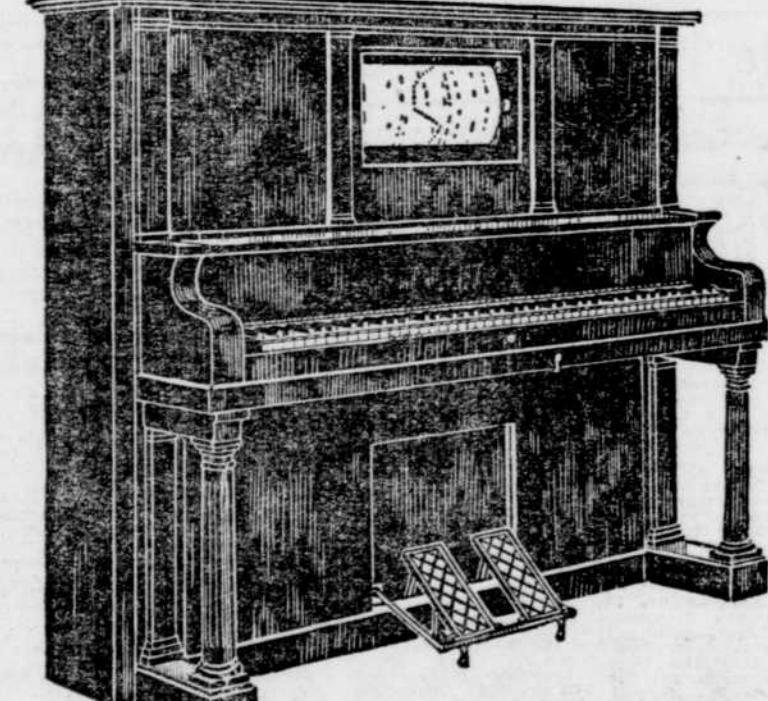
Et ils trouvent les semelles Neolin les mêmes sur les chaussures de différents prix.

Votre marchand de chaussures a des chaussures à semelle Neolin.

Votre cordonnier vous posera des semelles de Neolin.

The Goodyear Tire & Rubber Co., of Canada, Limited

Neolin



Le Chef-d'oeuvre

Dans toutes les sphères de l'activité humaine, il doit y avoir un point de supériorité en tout.

Le chef-d'oeuvre incontesté dans le domaine des pianos automatiques, c'est l'Apollo.

Non seulement au point de vue des résultats musicaux, au point de vue de la beauté ou encore de la construction, mais à tous les points de vue l'Apollo est dans une classe distinctement à part. Ceci est particulièrement vrai du

Piano Automatique Art Apollo

Le piano ART APOLLO peut être joué de quatre manières différentes: PREMIEREMENT, par lui-même, comme un instrument automatique complet; seul et sans aucune aide, il peut accompagner la voix ou d'autres instruments. DEUXIEMEMENT, le joueur peut mettre dans son jeu toute l'expression qu'il désire, car la soufflerie est actionnée par un moteur électrique. TROISIEMEMENT, par les pédales, comme un piano automatique ordinaire. QUATRIEMEMENT, par la main, comme un piano ordinaire. Tout ce que nous pourrions dire ne saurait vous convaincre comme le fait de voir et d'entendre cet instrument. Venez le plus tôt que vous le pourrez.

Conditions de paiement satisfaisantes.

LIGNE COMPLETE DE GRAPHOPHONES COLUMBIA

C. W. LINDSAY, LIMITED

Bureau principal: 512 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal.

Succursale de l'Est: 394 rue Sainte-Catherine Est, Montréal.

189 rue Sparks, Ottawa. 201-203 rue Saint-Jean, Québec. 29 rue Des Forges, Trois-Rivières. Kingston, Brockville, Belleville et Cornwall.

de
en
ni
et
ni
go
da
ta
re
Se
po

gr
en
leu
né
ass
Ch
mil
fra
dro
ma
rep
pla
off

nat
non
de
s
lign
dan
Un
Ver
a es
tus
nem

seig
avo
bou

dep
de l
Hur
une

a et
men
tes,
sur
cont

très
dans
Mich
Apr
tout
vaille
pris
Sepp

rieux
men
Case
l'adm
des d

perte
termi
de l'a
miat

cont
enter
actif
auton

soir,
nos
pous
leura
pondi

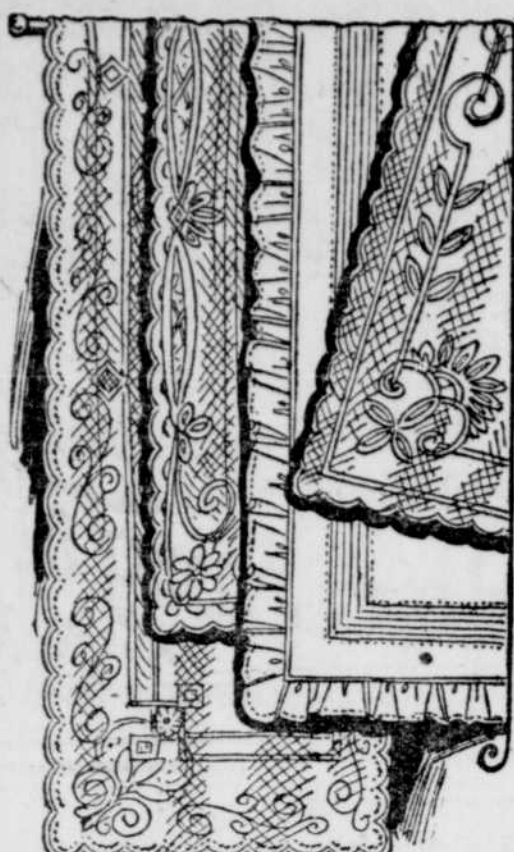
TELEPHONE
EST 8000

Fournitures de Maison et Articles de Voyage

GRAND CHOIX ET PRIX POPULAIRES

Nos Pâtisseries
sont
Insurpassables

UNE VENTE IMPORTANTE DE RIDEAUX



RIDEAUX BLANCS, crème ou écru, bordure bien finie, choix de jolis dessins, divisés en cinq lots, pour en faciliter le choix.

Lot No 1.—60 pcs. x 3 vgs. Val. de 1.39 pour la paire
Lot No 2.—54 pcs. x 3 1/2 vgs. Val. 1.60 la paire pour
Lot No 3.—54 pcs. x 3 1/2 vgs. Val. 2.10 la paire pour

Lot No 4.—Bordure double, 54 pcs. x 3 vgs. Val. 2.50 la paire pour
Lot No 5.—Point fillet double, 54 pcs. x 3 1/2 vgs. Val. 3.10 la paire pour

RIDEAUX ECHANTILLONS, bordure double, en point suisse brodé et appliqué,ivoire ou écru, 60 x 63 pcs. Val. de 3.00 à 5.00 pour. . .

MARQUISSETTE A RIDEAUX, avec bordure de largeur, Val. de .50 la vgs. pour . . .

MADRAS POUR RIDEAUX ou draperies, couleurs foncées, rose ou vert, largeur 45 pcs. Val. 1.25 la vgs. pour . . .

RIDEAUX ECHANTILLONS, point suisse brodé et appliqué, en blanc ou ivoire, 36 pcs. x 2 1/2 vgs. Val. 4.00 la paire pour. . .

RIDEAUX, blancs ou lavés, brodés, 60 pcs. x 3 vgs. Val. de 10.00 la paire pour. . .

RIDEAUX ECHANTILLONS, bordure double, 60 pcs. x 3 1/2 vgs., en crème seulement. Val. de 13.00 à 20.00 la paire pour. . .

CARPETTES DE PORTES, velours Wilton ou Bruxelles.
12 x 32 pcs. pour. 80
16 x 32 pcs. pour. 1.09
18 x 32 pcs. pour. 1.49
CARPETTES EN PAILLE JAPONAISE, choix de dessins et couleurs, 36 x 72 pcs. pour. 45

COTONNADES

COTON CANADIEN NON BLANCHI, largeur 36 pcs. pour draps de lit et taies d'oreillers. La verge. 1.12 1/2

COTON BENGAL, canadien, belle qualité, 40 pcs. Qualité spéciale pour sous-vêtements. La verge. 1.18

NANSOUK FRANCAIS, largeur 36 pcs. pour sous-vêtements pour dames et enfants. La verge. 1.17 1/2

BATISTE LONSDALE, belle qualité, 40 pcs. Qualité spéciale pour sous-vêtements. La verge. 1.18

DE 8.30 A 9.30 HRS. A.M. COUVRE-PIEDS CROCHETES, BLANCS, grand pour lit double, fabrication américaine, ne, bord côtelé. Spécial. 1.98

Pas de commandes par poste ou téléphone. —Au rez-de-chaussée

EPICERIE

SPECIALS POUR MARDI
Chaudière biscuits soda. Val. de 49 pour. 32
Macaroni, vermicelle ou spaghetti, 3 paquets. 26
Avec commande.

Sauce Worcestershire, 3 bouteilles. 30
Sauce Pâté, 1 lb. 35
Macaroni, vermicelle ou spaghetti, 3 paquets. 26
Melon, beurre de crème.

Oufs frais, la doz. 39
Branche, avec fromage. 40
Clark, la boîte, 15, 20 et 30. 20
Souses de Clark, 2 boîtes. 25
Jambon, langue et veau, boîte.

Homard, 25, 45 et 20. 25
Pâté du Caporal, 3 boîtes. 20
Gros citrons juteux, la douz. 15
Hareng avec sauce aux tomates, boîte. 27
Sardines avec sauce aux tomates, grosse boîte. 20
Paris Pâté, 3 boîtes. 20
Confitures de fruits pures, marque Banner, chaudière de lbs. 59

—Au rez-de-chaussée

MENUS ARTICLES

FORMES DE COLLETS, blanches. Val. de 50, chacune. Spécial. 5 pour. 45

AGUILLES "SHARP", toutes grosseurs. Spécial. 44

MANCHETTES, toile cirée noire, deux boutons-pression. Val. de 25. Spécial. 18

DES, deux dans une boîte. Val. de 10. Spécial. 45

LACETS DE SOULIERS, en soie noire ou tan. Val. de 25 la paire. Spécial. 25

PERLES DORÉES, Spécial. le paquet. 45

BALEINE, à la verge, en noir et blanc. Spécial. la verge. 40

DES POUR ENFANTS, Spécial. 45

AGRAFES BLANCHES, Spécial. 10

GALON-BLIS, en noir et blanc, largeurs différentes. Prix 15-18, 20 et 25

AGRAFES POUR JUPES, en noir et blanc. Prix 10, 12 et 15

CEINTURES POUR JUPES, en noir et blanc. Prix 10, 12 et 15

PERLES POUR GARNITURES DE ROBES, toutes nuances. Spécial. le paquet. 15

COTON A CROCHET, Spécial. la doz. 24

—Au rez-de-chaussée

Très Spécial pour Mardi

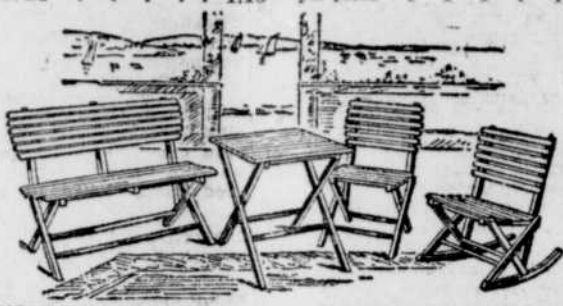
DEMI-BAS POUR ENFANTS, coton blanc et cachemire rouge, bleu pâle, brun et rose. Val. de .75. Spécial

.14
Pas de commandes par poste ou téléphone. —Au rez-de-chaussée.

POUR LE JARDIN ET LE SPORT

BALANCOIRES, pour quatre personnes, 6.50
BALANCOIRES, pour deux personnes, 4.75
CHAISES PLIANTEES, 1.95

Chaises
de
Camp
.40



Bancs
de
Jardins
.95

AMEUBLEMENT de jardins comprenant quatre morceaux, une chaise, une bergante, une table et un banc. Val. de 7.50 pour 4.75
HAMACS, à prix réduits. Prix, 4.50, 5.75, 6.50, 7.50, 9.00, 12.00 et 25% de réduction.
RAQUETTES DE TENNIS, pour enfants, 20, 25 et .35

JEUX DE CROQUET, 1.15, 1.75, 2.50 à 4.50.
BATEAUX A VOILE, tout en métal, non rouille. Prix, .75, 1.50, 1.75 et 2.50. —Au premier.

AUBAINES DU MIDI POUR HOMMES

EN VENTE DE MIDI A - HR P.M.
SOULIERS DE TENNIS BLANCS, pour hommes, genre lacé, semelle caoutchouc de première qualité. Pointures: 8 à 11 seulement. Spécial. 69

BERETS LAVABLES, duck blanc et palm beach pour garçonnets. Val. 1.00. Très spécial. 59
Pas de commandes par poste ou C.O.D. —Au rez-de-chaussée.

Au Rayon d'Optique

CONCOURS D'AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE
Nous donnons comme prime un agrandissement de 6 1/2 x 8 1/2 pour chacun des trois meilleurs négatifs développés pour nos clients.

Les noms des gagnants seront annoncés dans nos vitrines après chaque concours au nombre de 2 par mois.

—Au premier

TISSUS LAVABLES

Mousseline fantaisie
Tissus sport pour jupes
Beau voile gris
Voile marine et blanc
Guirlande de couleur
Indiennes fantaisie
Val. jusqu'à 40 pour

Tissu fantaisie pour jupes
Duck américain rayé
Gabardine croisée
Popeline fantaisie
Voile nouveauté
Duck blanc
Val. jusqu'à 50 pour

.16
.27

AU RAYON DES MEUBLES

2 SPECIAUX
SOMMIER FER "Special de Dupuis", avec deux supports au centre, garanti pour ne pas creuser. Spécial. 2.49

MATELAS HEALTH "Special de Dupuis", recouvert de couffin bleu fantaisie, épaisseur 6 pouces. Toutes grandeurs, Spécial. pour. 3.98

LITS DE CAMP, cadre en bois, avec patins pliants. Valeur spéciale, 1.99 pour 1.49

CHAISES RUSTIQUES pour jardins, 2.49
CHAISES RUSTIQUES, construction très forte. Val. spéciale, pour 2.99

LIT EMAILLE, complet, comprenant matelas "Health", le sommier avec deux supports au centre et une paire d'oreillers de plume. Le tout pour 8.98

OREILLERS DE PLUME DE CANARD, couverture du meilleur couffin fantaisie. Spécial la paire, pour 1.99

—Au deuxième.

Dupuis Frères
LIMITÉE
LE MAGASIN DU PEUPLE
447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.
J. N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Gérant.

Vente d'Ecoulement de Poêles à Gaz et à l'Huile, Glacières, Chassis Moustiquaires, Etc.

GLACIERES de 45.00 pour. 37.50
GLACIERES de 33.50 pour. 27.95
GLACIERES de 35.00 pour. 29.95
GLACIERES de 25.00 pour. 21.95
GLACIERES de 30.00 pour. 26.95
GLACIERES de 20.00 pour. 17.95
GLACIERES de 17.50 pour. 14.95

CONGELATEUR "ACME", tout en métal, pour crème à la glace, grandeur, 2 pintes, mesuré à vin. 1.39

JARRES A FRUITS, trois sortes, trois grandeurs aux plus bas prix.
JARRES A FRUITS "GEM", amélo-rées, 1 cho., la doz. 79
1 pt., la doz. 89
1/2 gal., la doz. 1.10

JARRES A FRUITS, fermant hermétiquement, 1 cho., la doz. 90
1 pinte, la doz. 1.00
1/2 gal., la doz. 1.40

JARRES A FRUITS, grande embouchure, 1 pinte, la doz. 1.20
1/2 gal., la doz. 1.50

SERVICES A DINER, semi-porcelaine anglaise, décorations de fleurs vertes. Service complet pour 12 personnes. Spéc. 9.98

Un poêle à gaz cabinet, de 45.00 pour. 38.75
Un poêle à gaz cabinet de 35.00 pour. 31.95

DE 8.30 A 9.30 HRS. A.M. SIEGES DE BAIN, émaillés blanc. Spécial. 79

VERRES A EAU, pour la table, grandeur 8 oz., la douzaine. 30
Pas de commandes par poste ou téléphone. —Au sous-sol

NOUS FAISONS LA REPARATION DE BIJOUX. SATISFACTION GARANTIE. PRIX MODERES.

—Au rayon d'optique

Mardi et les autres jours de la semaine, Grande Vente semi-annuelle d'Ecoulement de Soies Unies et Fantaisie

MARQUISSETTE DE SOIE RAYEE EN PAREIL ET CREPE DE CHINE DE SOIE RAYEE, 29
DE COULEUR, 36 pouces. Val. de 75 pour. 29
SOIE SHANTUNG NATURELLE, 36 pouces, belle texture forme, sans apprêt, meilleure qualité lavable. Val. de 75 pour. 49

SOIES LAVABLES NOUVELLES, pour robe, 36 pouces de largeur, neuf dessins différents, pour blouses ou robes. Val. de 75, 90 et 1.00. 49

POPELINE DE SOIE RAYEE GENRE RUBAN, 36 pouces, pour robes ou costumes. Val. 1.75 pour écouler à 98

SOIE PAILLETTE NOIR JAIS, 36 pouces. Val. 1.50 pour écouler à 1.19

SOIE CHIFFON TAFFETAS NOIR JAIS, 36 pouces. Val. 1.75 pour écouler à 1.39

SOIE PAILLETTE DUCHESSE NOIRE, tout soie, 36 pouces. Val. 1.75 pour écouler à 1.39

DE 8.30 A 9.30 HRS. A.M. CREPE GEORGETTE NOIR, 40 pouces, qu'il soit soit, pour manches, blouses, etc. Val. de 1.25 pour. 89

POPELINE MERISERIE NOIRE, 40 pouces, fini brillant, beau noir jais. Val. de 85 pour. 59

Pas de commandes par poste ou téléphone. —Au rez-de-chaussée

COMPLETS

Complets lavables, pour garçonnets, 6 à 11 ans, genre Norfolk, en toile beige ou rayée. Spécial à 2.49

Complets pour hommes, nouveaux modèles—
En tweed gris pâle 9.95
En tweed rayé gris 12.95
En serge marine. 15.95

DE 8.30 A 9.30 HRS. A.M. CULOTTES SOUFFLANTES, pour garçonnets, 6 à 12 ans, en duck blanc. Spécial à 45

Pas de commandes par poste ou téléphone. —Au rez-de-chaussée.

COSTUMES DE BAIN ET CAMISOLES

COSTUMES DE BAIN, pour dames, bonne brillantine, marine et noir, garnis de brail blanc. Grandeur 36 à 44. Val. de 4.00 à 5.00. 2.98

COSTUMES DE BAIN, pour dames, bonne qualité de brillantine, d'une seule pièce ou deux morceaux, garnis d'une bordure fantaisie. Spécial. 4.98

COSTUMES DE BAIN, pour enfants, brillantine marine, jolis styles et garnitures. Ages 6 à 14 ans. Spécial. 2.25 à 3.25

CAMISOLES POUR DAMES, côtes fines de coton, encolure basse, manches courtes ou sans man. Val. de 35 pour. 1.19

CAMISOLES POUR DAMES, tricot de coton uni ou à côtes fines, empiècement dentelle archede, manches courtes ou sans man. Val. de 30 pour. 25

CAMISOLES POUR DAMES, tricot de coton uni ou à côtes fines, empiècement dentelle archede, manches courtes ou sans man. Val. de 39 pour. 29

—Au premier

CHOIX MERVEILLEUX DE COSTUMES ET ROBES DE SOIE

pour dames et demoiselles, à écouler à des concessions de prix énormes, mardi.

COSTUMES DE SOIE TAFFETAS, nuances assorties. Val. 27.50 pour. 13.98

COSTUMES DE TAFFETAS ET JERSEY DE SOIE, en noir, marine, brun, moutarde, vin, etc., modèles américains. Toutes grandeurs. Val. de 30.00 pr. 19.98

Nous vous invitons à venir voir nos robes d'été, les plus nouveaux modèles, les plus nouveaux tissus et les plus nouvelles nuances, à prix variant de

2.98 à 45.00

—Au premier.

CHAUSSURES

A un prix ridicule, plus bas que nous pourrions si nous achetions à la manufacture.

SOULIERS COLONIAL CANEVAS BLANC, escarpins avec ou sans lanières. Toutes pointures. Val. jusqu'à 4.50, pour. 2.49

SOULIERS CHEVREUIL NOIR OU POULAIN VERNI POUR DAMES, style colonial, grosse boucle en métal, semelle tournée à la main, bon confort, long bout fuyant. Toutes pointures: 1 à 8. Val. de 5.00, pour. 3.49

ESCAPRINS CUIR BRUN, pour dames, talon haut court, long bout fuyant. Toutes pointures: 1 à 8. Val. de 6.00 pour. 3.98

BOTTINES CANEVAS BLANC, pour demoiselles, style bottinette, pointures 11 à 2, semelle et talon de cuir. Val. de 2.99 pour. 1.59

—Au premier.

POUR HOMMES

SOULIERS CANEVAS BLANC, lacés pour hommes, semelle et talon de cuir, forme large. Très confort. Pointures 6 à 9 1/2. Prix 1.98

DE 8.30 A 9.30 HRS. A.M. SOULIERS DE TENNIS, toile blanche, pour jeunes gens, Miner ou Fleet Foot, première qualité. Pointures: 1 à 5. 1.19 à 1.09

Pas de commandes par poste ou téléphone. —Au rez-de-chaussée.

FEUILLETON DE LA PRESSE
Le Secret de la Folie
par
ELY MONTCLERC
GRAND DRAME A SENSATION

TROISIEME PARTIE

Suite

Lorsque le notaire eut raconté en détail les circonstances se rattachant au drame, lorsque, après avoir longuement parlé de Marthe, la femme du régisseur, il l'eut montrée, suivant les suppositions les plus vraisemblables, attendant, cachée au château, l'heure propice pour commettre son rapt, il se fit un assez long silence.

Le célèbre policier parut réfléchir quelques instants, puis il dit :
—Je verrai, dit-il, et j'examinerai attentivement, tout à l'heure, la chambre de la nourrice.

—Pour ce moment, apprenez je vous prie, à quelle heure et comment les choses se sont déroulées.

Le docteur prit alors la parole.
—Voici, expliqua-t-il.

—Contraintement, qu'on pouvait croire, la nuit se passa fort paisible après la fuite de Marthe. On parla de présentiments. Ni Mme d'Excideuil, ni la nourrice n'eurent le moindre. Elles dormirent toutes deux tranquilles jusqu'au jour.

risque d'être grondée, entre en coup de vent.

—Vous entendez d'ici le cri de cette mère éperdue, blessée au cœur, ses questions désespérées; vous la voyez courir dans la chambre, fouillant le lit, fouillant la chambre, et enfin, dans un hurlement de désespoir, tombant inanimée sur la couche vide.

—Les domestiques, eux aussi, perdant l'esprit.

—On cherchait le pauvre petit disparu à travers escaliers et corridors; des femmes en pleurs se pressaient autour de Mme d'Excideuil et ne savaient de quelle façon la rappeler à la vie.

—Personne ne songeait à venir chez moi; c'était un affolement général dont on ne peut se faire une idée.

—Heureusement que je viens, de deux jours l'un, voir la marquise, et qu'aujourd'hui était marqué pour ma visite.

—Quand j'arrivai, vingt bouches à la fois voulurent me fournir des explications, toutes plus incohérentes les unes que les autres.

—Il me fallut, j'ose vous l'avouer, une dose de sang-froid peu commune pour établir un semblant d'ordre. J'envoyai quérir Me Amyot, et m'occupai sans retard de ma malade.

—Elle est bien touchée, d'après ce que je vous ai entendu dire tout à l'heure, docteur ?

—Oui, bien touchée.

—J'attends demain matin deux de mes confrères de Nancy en consultation, n'osant prendre sur moi de soigner seul cet infortuné.

—Pensez-vous qu'elle en réchappera ?

—Rendez-lui son fils et elle guérira !

Pinsonnet hochait la tête en homme à qui ces contrastes sont familiers.

—Je sais, je sais. . .

—J'ai quarante-cinq ans. Je travaille depuis ma sortie du service. Je puis dire que j'en ai vu de toutes les couleurs. C'est la vie, ça, messieurs. . .

—La douleur et la mort sont de terribles égalisatrices. Le destin frappe en aveugle. . .

—Mais nous ne sommes point ici pour philosopher, il faut agir. Menez-moi à l'appartement du bébé.

—Volontiers, veuillez nous suivre.

—D'après vous, à quel sentiment obéit cette malheureuse Marthe Tricol en ravissant le petit Robert qu'elle chérissait ?

—A la dérobée, le policier lança un coup d'oeil vers le régisseur qui se tenait impassible dans son coin.

Ensuite, il se frotta lentement les mains.

—Heu ! heu ! très délicat de se prononcer si vite. . .

—Néanmoins, si je m'en retiens à vos dires, aux explications si nettes de monsieur. . .

—Je crois que la folie. . .

—La folie ! s'écria victorieusement l'inspecteur venu de Nancy, je l'ai pensé aussi, et suis heureux de voir, monsieur Pinsonnet, que nous nous rencontrons sur ce point.

—Nous nous rencontrerons sur beaucoup d'autres, si vous voulez bien me prêter votre précieux concours ! répliqua admirablement le policier.

—Avez-vous besoin de moi, messieurs ? demanda Tricol, voyant que les quatre hommes se préparaient à sortir.

—Faut-il que je reste ici à vous attendre, ou dois-je vous suivre ?

—Vous ne pouvez nous servir à rien, fit Pinsonnet; pourquoi vous fatiguer à veiller inutilement ?

—Rendez-vous, couchez-vous, et demain, ou plutôt ce matin dès l'aube, vous vous joindrez à nous pour les recherches.

—C'est le mieux, je crois.

—Entièrement à vos ordres. Je me retire donc.

—Quant à dormir, il n'y faut pas songer, et vous le comprendrez sans peine, après une pareille secousse.

Sur ces mots, accompagnés de salutations empreintes, le régisseur se retira.

Pinsonnet passa dans la chambre du petit Robert; il examina les lieux avec le soin qu'il apportait en toutes choses et ne fut pas de peine, après la découverte des deux réduits dont nous avons parlé précédemment, à reconnaître la scène du rapt comme s'il y eût assisté.